

Vivre à Courlay



Juillet 2025



Départ de Catherine MICHENEAU

Catherine a été nommée agent du service restauration scolaire le 3 mai 2004. Elle a été affectée prioritairement à ce service : préparation des repas, service des repas et nettoyage du restaurant scolaire.

Cependant, elle a accepté de diversifier ses activités en faisant de l'animation à l'Accueil Péri-scolaire et à l'Accueil de Loisirs du mercredi.

Elle a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1er mars 2025

Claire GENDREAU a pris la direction de l'E.H.P.A.D.

Le Pied du Roy le 16 août 2024.

Elle arrive d'EVRY où elle était gestionnaire dans un lycée.

Elle s'est formée pour pouvoir assurer la direction d'un tel établissement et assume donc cette mission à COURLAY.



Depuis le 8 mai 2025, le restaurant "Le Courlis" est devenu "Chez Kalou".

Il ne s'agit pas que d'un simple changement de lieu pour la crêperie bien connue des Courlitisais puisque Pascal FOLIE assure aussi des repas ouvriers midi et soir, du mardi au vendredi.

Il reprend son activité "crêperie" du vendredi soir au dimanche, et le bar est de nouveau ouvert.

Horaires :

Du mardi au vendredi, de 8 h 00 à 14 h 30 et de 17 h 00 à 23 h 00.

Le dimanche, de 9 h 00 à 14 h 30.

Le mot du Maire

Au moment où l'heure de la récré a sonné et que les nombreuses animations de juin se terminent : fêtes des écoles, gala de danse, Courlipiades... voici votre bulletin municipal, qui vous permettra de voir ou revoir l'ensemble de notre vie locale.

Plusieurs dossiers dont je vous ai déjà parlé sont en cours :

Les travaux de rénovation des ateliers services techniques sont terminés. La toiture accueillera prochainement des panneaux photovoltaïques, dont la production d'électricité sera consommée par le restaurant scolaire, l'école et la mairie.

Le programme de remplacement des éclairages publics par des lampes LED se termine. Il reste à remplacer l'éclairage du terrain d'honneur de football. Les travaux sont programmés pour ce mois de juillet. Le SIEDS nous soutient financièrement pour tous ces investissements.

En ce qui concerne le lotissement "Les Genêts", nous venons d'obtenir le permis d'aménager pour 36 lots. Il faudra maintenant lancer le programme de viabilisation de ce terrain.

Par ailleurs, nous avons installé un nouveau gérant dans le restaurant. Le Courlis a vécu. C'est désormais "Chez Kalou" que vous pourrez vous restaurer.

Un peu plus bas, l'épicerie d'Auré a repris le fonds de commerce du St Eloi. Des aménagements sont nécessaires et en cours pour recevoir l'activité bar-tabac.

Dans la même rue, un projet de professionnels de santé se dessine sur l'ancien terrain de la poste. En effet, une partie du projet sera portée par les professionnels eux-mêmes (Kiné, ostéopathe, infirmières), l'autre partie sera construite par la commune, avec la création de trois cabinets. Une action est toujours en cours pour tenter d'attirer des médecins sur notre territoire.

Enfin, comme je vous l'avais indiqué, le recensement de la population a été effectué au début de l'année. La commune compte actuellement 2451 habitants.

Je vous souhaite à toutes et tous une bonne lecture de ce "Vivre à Courlay" et de bonnes vacances.

André GUILLERMIC

Sommaire

Le mot du Maire	Page 1
Sommaire	Page 2

MAIRIE

Délibérations du Conseil Municipal	Pages 3 à 11
Budget 2025	Page 12
Infos diverses	Pages 13 à 22
Infos CSC	Page 23
État civil (correctif)	Page 24
Culture	Page 25
Agglo2B	Page 26

ÉCOLES et A.P.E.

École maternelle Ernest Pérochon	Pages 27 et 28
École primaire Ernest Pérochon / UEE	Pages 29 à 31
APE "Sac à dos"	Page 32
École St Rémi	Pages 33 à 35
APEL-OGEC	Pages 36 et 37

ENFANCE et PETITE ENFANCE

Accueil de Loisirs "Les Cour'lutins"	Page 38
M.A.M. "1, 2, 3 Courlis"	Pages 39 et 40

ASSOCIATIONS

À vos agendas	Page 41
UNC	Page 42
Atelier chorégraphique	Pages 43 et 44
Tennis de table	Page 45
Hand	Page 46
FC3C	Page 47
Les Archers du Pied du Roy	Page 48
Gymnastique volontaire	Page 49
AREC	Page 50
Vidéo-Photo-Club-Courlitaïs	Page 51
Courlay-Animation	Pages 52 et 53
Les Amis de La Tournivelle	Pages 54 et 55

SOCIAL & SANTÉ

ADMR	Page 56
Solidarité sans frontières	Page 57
EHPAD	Pages 58 à 60

En couvertures :

- L'EHPAD de Courlay...
- Un départ à la retraite, une nouvelle directrice à l'EHPAD et la reprise du restaurant...
- Zoom sur... Le Vidéo Photo Club Courlitaïs...
- Fête d'été 2025...

En pages centrales :

- Les informations municipales, les associations, les commerces, les entreprises et services...

Délibérations du Conseil Municipal

RÉUNION DU 6 janvier 2025

Demande de subvention D.E.T.R. pour l'agrandissement de la supérette de COURLAY

Monsieur le Maire signale au Conseil Municipal qu'il est prévu au budget 2025 de procéder à l'extension de la supérette. Il s'agit de construire un bâtiment attenant au bâtiment actuel pour y effectuer du stockage lié notamment à l'activité de traiteur (véhicules réfrigérés, matériels divers, etc...)

Il signale que ces travaux sont éligibles à la D.E.T.R. (dotation d'équipement des territoires ruraux) au titre de la catégorie 2.3 : Maintenir ou développer les services marchands en milieu rural.

Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 206 521,42 € H.T. y compris les honoraires de la maîtrise d'œuvre.

Le plan de financement est prévu comme suit :

Subvention D.E.T.R. : 82 608,00 € soit une subvention de 40% du montant H.T.

Autofinancement : 123 913,42 €

Remboursement à l'Agglo des frais de téléphonie et d'informatique

Monsieur le Maire rappelle que pour des raisons notamment de protection contre la cybercriminalité, mais aussi pour bénéficier de tarifs plus avantageux en matière de téléphonie, la collectivité a décidé d'intégrer la Direction des Services Informatiques (DSI) de l'Agglo2B. Chaque année, la collectivité doit rembourser à l'Agglo2B les frais proportionnels à l'activité pour le bénéfice de la commune de COURLAY.

Le remboursement de la part correspondant aux dépenses de la commune de COURLAY s'élève à 595,55 € pour le premier semestre 2024 et à 1 814,88 € pour le deuxième semestre 2024 (du 01/06/2024 au 30/11/2024 inclus).

RÉUNION DU 10 février 2025

Création de postes pour avancement de grade

Chaque année la commune à la possibilité sous certaines conditions définies par l'Etat de proposer des avancements de carrière à certains agents, ce qui leur permet de changer de grades et donc de développer leur carrière dans des échelles indiciaires supérieures.

Quatre agents ont ainsi été promus en 2025 :

- 2 agents nommés sur des postes d'adjoint technique principal de 2^e classe à compter du 01/04/2025,
- 1 agent nommé sur un poste d'agent de maîtrise à compter du 01/04/2025,
- 1 agent nommé sur un poste de technicien principal de 2^e classe à compter du 01/07/2025.

Signature d'une convention avec le SVL pour la réalisation de travaux d'alimentation en eau potable du futur lotissement Les Genêts

Signature de la convention pour l'alimentation en eau des parcelles du lotissement Les Genêts pour un coût de 43 183 € TTC.

Signature de la convention de mutualisation avec l'Agglo2B

Signature d'une convention qui définit les conditions de mise en commun de différents services et les différentes collaborations entre les communes et l'Agglo2B.

Délibérations du Conseil Municipal

RÉUNION DU 10 mars 2025

Vote des subventions aux associations

Association	Subvention de base	Subvention exceptionnelle	TOTAL
APEL école Saint Rémi	600 €		600 €
Association Sac à dos	1 000 €		1 000 €
Comité USEP	600 €		600 €
UGSEL école Saint Rémi	350 €		350 €
Chambre des métiers et de l'artisanat	50 €		50 €
Amicale Pétanque Courlitaie	350 €		350 €
AREC	230 €		230 €
Atelier chorégraphique	1 000 €	500 €	1 500 €
Hand Ball Club Courlay	4 200 €		4 200 €
Raquette Courlitaie	1 400 €		1 400 €
Archers du Pied de Roy	400 €		400 €
Gymnastique volontaire	250 €		250 €
FC3C foot	3 000 €		3 000 €
Société chasse La Courlitaie	350 €		350 €
Courlay pêche loisirs	1 300 €		1 300 €
Secours d'urgence Courlitaie	600 €		600 €
Donneurs de sang	150 €		150 €
Solidarité sans frontière	350 €		350 €
FNATH	50 €		50 €
Restaurants du cœur (Bressuire)	50 €		50 €
Délégation APF (Dpt)	50 €		50 €
Loisirs adultes	250 €		250 €
Musique la Fraternelle	200 €		200 €
Amicale des Aînés	200 €		200 €
Courlay animations	2 000 €		2 000 €
Association sanitaire de Courlay	1 680 €		1 680 €
UNC Courlay	250 €		250 €
Taroteurs Courlitaie	50 €		50 €
Aikido Club Courlitaie	200 €		200 €
Tréteaux courlitaie	50 €		50 €
ADMR	4 800 €		4 800 €
L'étagère	50 €		50 €
Les Amis de la Tour Nivelle	30 000 €	10 000 €	40 000 €
Association 1,2,3 Courlis	200 €		200 €

Délibérations du Conseil Municipal

Adhésion au programme "Savoir rouler à vélo" pour une classe de l'école St Rémi

Monsieur le Maire présente au conseil Municipal le déploiement du programme national du "Savoir rouler à vélo" auquel adhère l'Agglo2B. Ce projet vise à multiplier par trois l'usage du vélo en France et former d'ici 2027, les jeunes scolaires à utiliser le vélo en sécurité.

Toutes les écoles de l'Agglomération du Bocage Bressuirais ont été informées de ce projet et peuvent être candidates pour une ou plusieurs classes.

Une classe de l'école privée St Rémi s'est préinscrite ce qui concerne 16 enfants.

Le financement de ce projet a un coût de 1 700 € avec une prise en charge d'un organisme national "Génération vélo" à hauteur de 850 €, de l'Agglo2B à hauteur de 425 € et le reliquat étant à charge de la commune soit 425 €. Il s'agit donc pour la collectivité de se prononcer sur l'adhésion ou non à ce projet et donc le financement de sa part soit 425 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à la majorité des voix d'adhérer au projet.

(Favorable : 10 voix ; défavorable : 3 voix et abstention : 6 voix)

Convention avec l'Agglo2B pour l'installation de caméras intelligentes VIZZIA à proximité des points propres

Il est fréquemment constaté sur le territoire communautaire des dépôts sauvages, des déversements et abandons de déchets de toute nature. Les contrevenants portent atteinte à la salubrité, à l'environnement et à la propreté des communes du territoire.

Il appartient aux collectivités de garantir la salubrité publique et la propreté des communes du territoire. A cet effet, il est mis en place un service régulier de collecte et d'élimination des ordures ménagères et assimilés et/ou des conteneurs collectifs d'apport de déchets sur le territoire communal et un accès gratuit aux déchetteries. La gestion de ces dépôts sauvages nécessite régulièrement la mobilisation des agents communautaires et communaux et représente des coûts non négligeables pour la communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais et les communes de son territoire.

L'Agglo2B vient de conclure l'achat de caméras intelligentes VIZZIA qui seront installées ponctuellement sur le territoire des communes et de l'Agglo2B : celles-ci pouvant être déplacées facilement d'un site vers un autre.

À partir de début 2025, des caméras utilisant l'intelligence artificielle vont être installées à tour de rôle sur l'ensemble du Bocage Bressuirais au niveau des points de collecte les plus sujets aux dépôts sauvages, afin d'identifier et verbaliser les auteurs d'infraction.

Depuis la loi "Agec" relative à la lutte contre le gaspillage et l'économie circulaire, les maires disposent d'un nouveau pouvoir de sanction, avec l'autorisation d'utiliser la vidéosurveillance pour constater des infractions (art. 100) ou identifier des véhicules (art. 101).

Ainsi, la commune pourra dresser des amendes administratives très dissuasives qui prendront en compte la typologie d'usager (particuliers, professionnels), le volume de déchets déposés et la récurrence (récidive). Les montants de ces amendes sont identiques pour les communes du territoire. Ils sont fixés par un arrêté du maire.

Délibérations du Conseil Municipal

Type de dépôt	Montant pour les particuliers	Montant pour les professionnels
Dépôt de déchets ménagers ou de petits encombrants < 1m ³	300 €	500 €
Dépôt de déchets ménagers ou de petits encombrants > 1m ³	600 €	1 000 € pour 1m ³ et plus + 500€ par m ³ supplémentaire*
Dépôt de gros encombrants ou déchets de chantiers < 1m ³	500 €	800 €
Dépôt de gros encombrants ou déchets de chantiers > 1m ³	1 000 €	1 600 € pour 1 m ³ et plus + 800€ par m ³ supplémentaire*
Récidive	Montant en fonction du dépôt X 2	

* Les tranches de montants par m³ se calculent ainsi : à chaque m³ dépassé, la tranche de montant supplémentaire est appliquée. Exemple : Pour un dépôt d'un professionnel de déchets ménagers ou de petits encombrants de 3,5 m³, le tarif de 1000€ est appliqué auquel s'ajoute 2 tranches de 500€, soit 2000€ au total.

RÉUNION DU 7 avril 2025

Compte financier unique pour la comptabilité 2024 du budget principal

Libellé	Investissements		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
C.F.U. budget principal de la commune pour 2024						
Résultats reportés	554 145,00 €			1 227 954,81 €		673 809,81 €
Opérations de l'exercice	641 811,39 €	769 536,59 €	1 884 505,10 €	2 468 731,73 €	2 526 316,49 €	3 238 268,32 €
TOTAUX	1 195 956,39 €	769 536,59 €	1 884 505,10 €	3 696 686,54 €	2 526 316,49 €	3 912 078,13 €
Résultats de clôture	426 419,80 €					1 385 761,64 €
Restes à réaliser	347 515,73 €	85 707,00 €		1 812 181,44 €	347 515,73 €	85 707,00 €
TOTAUX	773 935,53 €	85 707,00 €		1 812 181,44 €	347 515,73 €	1 471 468,64 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS	688 228,53€			1 812 181,44 €		1 123 952,91 €

Délibérations du Conseil Municipal

Compte financier unique pour la comptabilité 2024 du budget du lotissement Les Genêts

Libellé	Investissements		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
C.F.U. budget lotissement Les genêts 2024						
Résultats reportés		492 947,26 €	676,30 €		676,30 €	492 947,26 €
Opérations de l'exercice	179 443,97 €	97 449,49 €	121 445,53 €	121 445,53 €	300 889,50 €	218 895,02 €
TOTAUX	179 443,97 €	590 396,75 €	122 121,83 €	121 445,53 €	301 565,80 €	711 842,28 €
Résultats de clôture Restes à réaliser		410 952,78 €	676,30 €			410 276,48 €
TOTAUX		410 952,78 €	676,30 €			410 276,48 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS		410 952,78 €	676,30 €			410 276,48 €

Compte financier unique pour la comptabilité 2024 du budget photovoltaïque

Libellé	Investissements		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
C.F.U. budget photovoltaïque 2024						
Résultats reportés		14 460,01 €	1 404,84 €		1 404,84 €	14 460,01 €
Opérations de l'exercice	0 €	2 128,33 €	2 479,96 €	2 280,55 €	2 479,96 €	4 408,88 €
TOTAUX	0 €	16 588,34 €	3 884,80 €	2 280,55 €	3 884,80 €	18 868,89 €
Résultats de clôture Restes à réaliser		16 588,34 €	1 604,25 €			14 984,09 €
TOTAUX		16 588,34 €	1 604,25 €			14 984,09 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS		16 588,34 €	1 604,25 €			14 984,09 €

Heures d'éducation musicale en milieu scolaire année scolaire 2025-2026

Maintien de l'attribution d'heures d'éducation musicale à 20H pour l'école privée Saint Rémi et à 60H pour le groupe scolaire Ernest Pérochon pour l'année scolaire 2025-2026.
Le coût de revient sera donc de 4 800 soit 60 € par heure.

Dotation fournitures scolaires pour les élèves des écoles maternelles et primaires publiques

Maintien de la dotation pour fournitures scolaires à 42 € par enfant pour l'année 2025.

Dotation de participation aux frais de fonctionnement de l'école privée St Rémi

Pour l'année 2024 le coût de revient d'un élève de l'école publique s'élève à :

- 1 892,35 € pour un élève scolarisé en maternelle,
- 387,81 € pour un élève scolarisé en élémentaire.

Délibérations du Conseil Municipal

Le conseil municipal décide à l'unanimité :

de fixer la subvention de fonctionnement à verser à l'O.G.E.C. de l'école privée Saint Rémi pour l'année 2025 à 26 773,10 €, soit 15 138,80 € pour les 8 maternelles et 11 634,30 € pour les 30 primaires.

Élaboration d'un bail commercial pour l'installation du restaurant "Chez Kalou" dans le restaurant réhabilité par la commune

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

d'établir avec la SARL "Chez Kalou", un bail commercial d'une durée de 9 ans dont le départ est fixé au 01/05/2025 et l'échéance au 30/04/2034.

Il n'y aura pas de dépôt de garantie. Le montant du loyer mensuel au 01/05/2025 est fixé à 650 € H.T. soit 780 € T.T.C. Il sera versé tous les mois à la commune de COURLAY.

Une convention sera établie par acte notarié pour mettre à disposition du gestionnaire la licence de débits de boissons, propriété de la commune, pour l'euro symbolique.

Les actes notariés seront établis par maître SANTUCCI, notaire à La Chapelle Saint-Laurent.

Les frais d'établissement de ces actes seront à la charge de la collectivité.

RÉUNION DU 12 mai 2025

Tarifs de la restauration scolaire pour l'année scolaire 2025-2026 pour les enfants scolarisés à COURLAY

Monsieur le Maire donne connaissance au conseil municipal du coût de revient d'un repas enfant qui s'élève pour l'année 2024 à 8,20 € contre 7,95 € en 2023 (+3,14%).

Le conseil municipal décide à l'unanimité :

- de fixer le prix d'un repas enfant à 3,85 € à compter de la rentrée scolaire 2025-2026 pour les enfants des écoles maternelles et primaires de COURLAY déjeunant régulièrement au restaurant scolaire,

- de fixer le prix d'un repas enfant à 4,70 € à compter de la rentrée scolaire 2025-2026 pour les enfants des écoles maternelles et primaires de COURLAY déjeunant occasionnellement ou non-inscrits au restaurant scolaire.

Tarifs de la restauration scolaire pour l'année scolaire 2025-2026 pour les enfants scolarisés dans les communes de Brétignolles et Cirières

Monsieur le Maire rappelle aux élus que depuis plusieurs années les communes de Brétignolles et Cirières ont souhaité bénéficier des repas fabriqués par le restaurant scolaire de COURLAY.

Le coût de revient d'un repas y compris les frais d'amortissement de la construction du restaurant scolaire sans les frais afférents au service des repas puisque le service aux enfants est effectué par chaque collectivité revient à environ 4,40 € TTC par repas.

Cette vente permet de diminuer drastiquement le coût de revient moyen d'un repas qui s'élève à 8,20 € TTC par repas alors qu'il serait sans les enfants de Brétignolles et Cirières à plus de 11 € TTC l'unité.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de fixer les tarifs applicables pour l'année scolaire 2025-2026 comme suit :

Tarif par repas enfant : 4,32 € H.T. soit 4,56 € T.T.C.

Tarifs de la restauration scolaire pour l'année scolaire 2025-2026 pour les adultes

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de fixer le tarif applicable aux adultes à compter de la rentrée scolaire de septembre pour l'année 2025-2026 à 7,30 € par repas H.T. soit 7,70 € T.T.C. pour les communes de CIRIERES et BRÉTIGNOLLES.

Délibérations du Conseil Municipal

Révision allégée du PLUi

Le Conseil municipal de COURLAY décide à l'unanimité de demander que les terrains inscrits en "zone d'accélération" près du hameau "Le Coudray" de COURLAY soient classés en Aeol2 et non en Aeol1 dans le cadre du projet de révision allégée n° 1 du P.L.U.i du Bocage Bressuirais (ceci permet d'exiger une modification du P.L.U.i pour faire de l'éolien sur la parcelle et justifier du non-impact sur l'environnement avant cette mise éventuelle en activité éolien).

Tarifs d'adhésion aux services de la D.S.I. pour l'année 2025

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune a par DCM n° 2022-092 du 28/11/2022 décidé d'adhérer au service commun Direction des systèmes d'information (D.S.I.) de l'Agglo2B depuis le 01/01/2023.

Chaque année, il a été convenu qu'un coût de revient serait calculé en fonction du coût réel du service et qu'un prix forfaitaire par poste serait ainsi institué annuellement.

Il précise que pour l'année 2025, le prix a été fixé à 853 € TTC par poste de travail.

Cette adhésion permet à la collectivité un service informatique et téléphonie de qualité et surtout protège la collectivité contre les cyberattaques qui sont de plus en plus fréquentes et ce, quelle que soit la taille des collectivités.

Participation de la commune aux travaux d'eaux pluviales Rue du Pied du Roy

Les travaux d'eaux pluviales sont de la compétence de l'Agglo2B mais le financement se fait à part égale entre l'Agglo2B et la commune. L'Agglo2B paie la totalité des factures et la commune verse à l'Agglo2B un fonds de concours correspondant à la moitié du coût de revient.

Des travaux d'eaux pluviales vont être effectués Rue du pied du Roy pour un coût estimatif de 64 800 € dont 32 400 € à la charge de la commune.

Adhésion au dispositif Argent de poche 2025

La commune participe au dispositif "Argent de poche" depuis plusieurs années. Celui-ci a été mis en place et était géré par la "Maison de l'emploi" au profit des collectivités adhérentes. Mais, le règlement vient de changer et la DDETS demande à chaque collectivité adhérente au dispositif d'obtenir son propre agrément et donc de gérer la totalité du processus de mise en place de l'opération argent de poche sur son territoire.

Cette nouvelle organisation va demander un travail administratif beaucoup plus conséquent aux collectivités adhérentes, c'est pourquoi de nombreuses communes ont décidé de ne pas poursuivre cette initiative.

La commune de COURLAY souhaite poursuivre cette action et a donc déposé auprès de la DDETS une demande d'agrément qu'elle a obtenu par arrêté préfectoral.

Il est donc demandé aux élus de décider ou non de la poursuite de cette opération et des conditions de mises en place pour 2025.

Les élus ont donc opté pour la poursuite de l'opération sous les conditions suivantes :

- au maximum 14 jeunes sur la période estivale (10 sur la commune et 4 à l'E.H.P.A.D.),
- la durée maximale de travail est fixée à 20 jours par jeune bénéficiaire.

Chaque journée est composée de 3 heures de travail le matin ou l'après-midi avec une gratification de 15 € par demi-journée travaillée.

Les jeunes devront être âgés au moins de 16 ans dans l'année 2025 et au plus de 18 ans dans cette même année, soit les jeunes nés en 2007, 2008 et 2009.

Délibérations du Conseil Municipal

RÉUNION DU 2 juin 2025

Tarif des repas achetés à l'E.H.P.A.D Le Pied du Roy pour le portage des repas à domicile

Le coût d'achat des repas passe de 7,50 € par repas fabriqué à 7,85 € à compter du 01/03/2025.

Désaffectation du domaine public d'une nouvelle parcelle dans le lotissement Les Charmes 1

Un terrain étant encore disponible et non utilisé dans le domaine public du lotissement Les Charmes 1, le Conseil municipal décide à l'unanimité de désaffecter ce terrain du domaine public pour en faire un parcelle à vendre pour la construction.

Fixation du prix de vente de la parcelle désaffectée dans le lotissement Les Charmes 1

Le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer le prix de vente de cette parcelle à 16 660 € H.T. soit 19 992 € T.T.C. Les frais d'actes notariés seront à la charge de l'acheteur.

Demande de fonds de concours à l'Agglo2B pour la rénovation de la toiture de l'atelier municipal

L'Agglo a mis en place un règlement d'attribution des fonds de concours qui permet à chaque commune de l'Agglo2B d'obtenir en cours de mandat une dotation dont le montant maximal est pré-défini. La Commune de COURLAY a dans ce cadre droit à un fonds de concours maximum de 53 612 € au cours du mandat.

Cette participation peut être versée par l'Agglo sur le dossier de la rénovation de la toiture de l'atelier municipal. L'unique condition est que le reste à la charge de la collectivité soit au moins égal au montant versé par l'Agglo2B.

Le financement de cette rénovation est prévu comme suit :

Dépenses INVESTISSEMENT	Toutes dépenses	Dépenses éligibles	Recettes INVESTISSEMENT	H.T.
	HT			
TRAVAUX	131 531,26 €	131 531,26 €	Subventions	31 203,00 €
Travaux	131 531,26 €		DETR	31 203,00 €
			Fonds de concours Agglo	53 612,00 €
HONORAIRES	22 937,00 €	22 937,00 €	Emprunt-autofinancement	69 653,26 €
Honoraires maîtrise d'œuvre +CT +SPS	22 937,00 €			
TOTAL HT	154 468,26 €	154 468,26 €		154 468,26 €

La commune demande donc à l'Agglo de participer à ce chantier à hauteur de 53 612 € soit la totalité du montant affecté par l'Agglo aux fonds de concours attribuables à la commune de COURLAY pour le mandat 2020-2026.

Délibérations du Conseil Municipal

Mise en place d'une procédure de reprise de concessions abandonnées dans le cimetière

Après avoir constaté que certaines concessions dans le cimetière de COURLAY sont en état d'abandon, la commune souhaite par tranche y remédier pour le bon ordre et la décence de ce cimetière.

Il est rappelé que les familles ont l'obligation d'entretenir leurs concessions. Dans la négative et dans le respect de la procédure en vigueur, la reprise des concessions sera engagée.

Il précise qu'après un premier état des lieux, 14 concessions ont été répertoriées qui justifient la mise en place d'une procédure de reprise de concessions en état d'abandon.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles R.2223-17, et L.2223-18, la reprise peut s'appliquer aux conditions suivantes :

- un procès-verbal de constat d'abandon dressé par le Maire précédé d'une convocation par lettre recommandée (et/ou affichage en mairie) des familles à y assister un mois à l'avance,
- une description précise de l'état de la concession au procès-verbal,
- la notification du procès-verbal à la famille par lettre recommandée avec accusé de réception portant mise en demeure de rétablir la concession en bon état d'entretien et son affichage en Mairie durant un mois,
- le maintien d'état d'abandon dans le délai qui suit les formalités d'affichage, et qui est prévu par l'article L.2223-17 du code général des collectivités territoriales,
- un nouveau procès-verbal à l'issue du délai suivant l'affichage réglementaire constatant l'état d'abandon.
- une délibération du conseil municipal de reprise de la concession.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'engager une procédure de reprise pour les 14 concessions ainsi répertoriées.

Enquête publique préalable au projet d'aliénation de 6 portions de chemins ruraux

Ces projets d'aliénation de 6 portions de chemins ruraux sont situés comme mentionné ci-dessous :

- une portion de chemin rural au lieu-dit "La Rougerie" devant les parcelles cadastrées BE 73, 74 et 197,
- une portion du chemin rural au lieu-dit "La Ripaudière" chemin longeant les parcelles cadastrées AP 55, 56, 200 et 329,
- une portion de chemin rural au lieu-dit "Bois Martin" devant les parcelles cadastrées AN 94, 103 et 302,
- une portion du chemin rural au lieu-dit "Le Moulin du Pont" chemin longeant les parcelles cadastrées BI 11, 12, 18, 134, 136, 194,
- deux portions de chemins au lieu-dit "La Touche du Pont" : la première entre les parcelles BK 131 et 132, et la deuxième longeant les parcelles BK 138, 139, 143, 145 215 et 218.

Ces portions de chemins ruraux ne semblent plus affectées à l'usage du public qui n'a pas lieu de les utiliser, et constitue aujourd'hui une charge pour la collectivité qui doit les entretenir régulièrement.

L'aliénation de ces portions de chemins, prioritairement aux riverains, apparaît bien comme la meilleure solution.

Pour cela, conformément à l'article L161-10-1 du code rural et de la pêche maritime, il convient de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation de ces biens du domaine privé de la commune.

Budget 2025

Principales dépenses et recettes de fonctionnement

RECETTES	MONTANT	DÉPENSES	MONTANT
Produit des services	388 000,00 €	Charges à caractère général	659 350,00 €
Impôts et taxes	1 210 000,00 €	Charges de personnel	1 058 000,00 €
Dotations et participations	561 500,00 €	Charges d'entretien mobiliers et immobiliers	172 500,00 €
Autres recettes diverses	45 000,00 €	Charges financières	35 000,00 €
		Autres : dépenses imprévues	118 255,69 €
TOTAL RECETTES RÉELLES 2025	2 204 500,00 €	TOTAL DÉPENSES RÉELLES 2025	2 043 105,69 €
Résultat reporté	1 123 952,91 €	Virement à section investissement (CAF brute)	1 285 347,22 €
TOTAL GÉNÉRAL RECETTES	3 328 452,91 €	TOTAL GÉNÉRAL DÉPENSES	3 328 452,91 €

Principales dépenses et recettes d'investissement

RECETTES	MONTANT	DÉPENSES	MONTANT
FCTVA	66 000,00 €	Remboursement capital emprunts	265 000,00 €
Taxe aménagement	2 000,00 €	Travaux de bâtiments divers	400 000,00 €
Excédent fonct capitalisés	688 228,53 €	Réseaux de voirie + terrains	65 000,00 €
Virement de la section de fonctionnement	1 285 347,22 €	Autres réseaux	93 000,00 €
Subventions d'investissement	20 000,00 €	Matériel de transport	80 000,00 €
Remboursement d'avances	19 000,00 €	Matériel informatique et de bureau	25 000,00 €
Amortissements	15 000,00 €	Autres immob corporelles	100 000,00 €
		Avance budget lotissement Les Genêts	379 347,22 €
TOTAL RECETTES NOUVELLES 2025	2 095 575,75 €	TOTAL DÉPENSES NOUVELLES 2025	1 407 347,22 €
TOTAL RECETTES RESTES À RÉALISER 2024	85 707,00 €	TOTAL DÉPENSES RESTES À RÉALISER 2024	347 515,73 €
		DÉFICIT INVESTISSEMENT	426 419,80 €
TOTAL GÉNÉRAL	2 181 282,75 €	TOTAL GÉNÉRAL	2 181 282,75 €

Taxes communales

Les taux des taxes communales ne seront pas réévalués en 2025 : ces taux sont identiques depuis 2022.

	Commune de COURLAY	Moyenne départementale des communes de même strate démographique (communes entre 2000 et 3500 habitants)
Taxe sur le foncier bâti	37,04%	43,66%
Taxe sur le foncier non bâti	63,18%	66,50%
Taxe habitation *	13,38%	26,06%

* Pour rappel, la taxe d'habitation ne s'applique que pour les résidences secondaires.

Infos diverses

BILAN DES COÛTS DES SERVICES SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

Écoles		Restaurant scolaire		APS et ALSH	
DÉPENSES					
Nature dépenses	Montant dépenses	Nature dépenses	Montant dépenses	Nature dépenses	Montant dépenses
Achat fournitures ou services (eau, électricité, téléphone etc)	24 864 €	Achat fournitures ou services (eau, électricité, téléphone etc)	40 047 €	Achat fournitures ou services (eau, électricité, téléphone etc)	4 705 €
		Alimentation	96 341 €		
Entretien matériels et bâtiments	7 851€	Entretien matériels et bâtiments + <u>amortissement</u>	63 956 €		
Frais de personnel : ATSEM, Ménage, administratif, technique	103 739 €	Frais de personnel Fabrication des repas, service des repas administratif, technique	153 537 €	Frais de personnel Fabrication des repas, service des repas administratif, technique	115 553 €
TOTAL	136 454 €		353 881 €		120 258 €
RECETTES					
		Nature recettes	Montant recettes	Nature recettes	Montant recettes
		Participation familles	92 145 €	Participation familles	53 867 €
		Participation Onilait + revenus du photovoltaïque	5 856 €	MSA et CAF	47 408 €
		Vente communes extérieures (Cirières et Brétignolles)	72 134 €	Agglo (compétence de l'agglo)	22 928 €
		À charge de la commune	183 746 €		
TOTAL			353 881 €		124 203 €

En ce qui concerne l'APS et l'ALSH, c'est la première année que le résultat est positif.

Par comparaison, lors des 2 dernières années, ces activités étaient déficitaires de 1652 € en 2023 et 7 529 € en 2022.

Pour la restauration scolaire, la collectivité finance le service à hauteur de 52% du coût de revient du service.

Pour le service fonctionnement de l'école publique, la commune a donc dépensé 136 454 €.

Infos diverses

PROJET "Réhabilitation du restaurant"

La réhabilitation du restaurant étant terminée, la commune souhaite informer la population du financement définitif de cet investissement.

Coût de l'opération H.T. : 615 260,67 €

FINANCEURS		Montant
 PRÉFET DES DEUX-SÈVRES <i>Ethique Équité Proximité</i>	D.E.T.R. : dotation d'équipement des territoires ruraux : versée par l'Etat	134 897,00 €
 RÉGION Nouvelle-Aquitaine	Subvention versée par la Région Nouvelle Aquitaine	30 000,00 €
 SIÉDS Fédérateur d'énergies	Subvention versée par le SIÉDS	71 591,00 €
 COMMUNE DE COURLAY	Emprunt	300 000,00 €
	Autofinancement	78 772,67 €
TOTAL		615 260,67 €

Le bâtiment vient d'être repris au 1^{er} mai 2025 par le restaurant-crêperie "Chez Kalou".

L'activité a repris le 8 mai 2025 (voir page 2 de ce numéro).

Nous souhaitons que cette reprise puisse redonner un certain dynamisme à la commune de COURLAY et participe à la vie et au bien-être dans notre commune.



Infos diverses

SERVICES SCOLAIRES et PÉRISCOLAIRES INSCRIPTION À L'ECOLE

Pour toute inscription à l'école, s'adresser à l'école et se présenter en mairie avec le livret de famille et un justificatif de domicile.

Téléphone école : 05.49.72.72.37
Courriel : ce.0790303A@ac-poitiers.fr

INSCRIPTION AUX SERVICES PÉRISCOLAIRES

À compter du 1^{er} septembre 2025, les inscriptions aux services du restaurant scolaire, du périscolaire et de l'accueil de loisirs du mercredi se feront auprès du service périscolaire "Les Cour'lutins" (en mairie jusqu'au 31 août 2025).

La gestion des réservations et annulations se fait par le biais du Portail Familles. Le formulaire de création de compte est disponible sur le site de la commune, rubrique Enfance-Jeunesse, Accueil périscolaire APS.

Périscolaire

Le périscolaire est ouvert le matin de 7 h 00 à 8 h 50 et le soir de 16 h 30 à 18 h 45, du lundi au vendredi (mercredi inclus).

Nouveauté de la rentrée scolaire 2025 : L'inscription devra être effectuée, au plus tard, 1 jour ouvré minimum avant l'accueil, contre 2 jours ouvrés jusqu'à présent.

Accueil de loisirs du mercredi

L'accueil de loisirs du mercredi est ouvert de 9 h 00 à 17 h 00, avec la possibilité d'inscription en demi-journée. Un forfait annuel est proposé, permettant une remise de 20%. L'inscription est possible jusqu'au vendredi midi précédent.

Restauration scolaire

Les repas du restaurant scolaire doivent être réservés 30 jours à l'avance. En cas d'annulation, et en tout état de cause, le premier jour d'absence est facturé.

Nouveaux tarifs à compter du 1^{er} septembre 2025 :

Repas régulier : 3.85 €

Repas occasionnel : 4.70 €

Repas adulte : 7.30 €

Les règlements et tarifs détaillés des différents services sont disponibles sur notre site internet.



Infos diverses

ÉLECTIONS 2026



Nous vous rappelons qu'en 2026, il y a des élections municipales. Les dates exactes ne sont pas encore connues. Pour ceux qui ne seraient pas inscrits sur les listes électorales, vous devez vous inscrire au plus tard le 6^e vendredi qui précède le 1^{er} tour de scrutin. Ce délai est reporté au 10^e jour avant le 1^{er} tour si vous êtes dans une situation particulière (jeune de 18 ans sans recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré).

BOURSES ÉTUDIANTS

Comme chaque année, le C.C.A.S. de COURLAY propose aux jeunes qui poursuivent leurs études de déposer un dossier de demande de bourses communales.

Conditions pour en bénéficier :

- * Faire des études et avoir un logement sur place ou être en internat,
- * C.A.P., BAC ou études supérieures,
- * Ressources de la famille.

Les dossiers sont à retirer à partir de septembre 2025 et devront être déposés dûment remplis pour le **21/11/2025 au plus tard**, même s'ils ne sont pas complets à cette date.



OPÉRATION "Argent de poche"

L'opération "Argent de poche" est reconduite cette année. L'équipe des jeunes qui y participent a commencé à travailler à partir du lundi 7 juillet.

Ménage dans les écoles, au restaurant scolaire, aide au personnel de l'EHPAD ou aux agents des services techniques, tous ont décidé de se rendre utile à la commune pendant une partie de leur vacances ! Merci à eux tous et bon courage !

Ci-dessous, une bonne partie de l'équipe...



Infos diverses

Recensement et Journée du Citoyen

Bientôt 16 ans ?

Il est temps de se faire recenser !

Où ?

Tu dois te rendre à la Mairie
de ton lieu de résidence

Avec ta carte nationale
d'identité ou ton passeport,
ton livret de famille et un
justificatif de domicile

Comment ?

À l'issue de ton
recensement, tu seras
convoqué pour effectuer
ta JDC

Pourquoi ?



À l'issue de ta JDC, un certificat de participation
te sera délivré. Il te sera utile pour t'inscrire à
des examens (BEP, CAP, baccalauréat...) et
concours (grandes écoles, entrées dans la
fonction publique...)

Il est également exigé pour passer le permis de
conduire

- Il est nécessaire de te faire recenser même
dans le cas du SNU
- Tu as 3 mois pour te faire recenser auprès de
ta Mairie dès 16 ans, afin de respecter le délai
légal

Infos diverses

FOCUS SUR LE RÔLE DU C.C.A.S : Centre Communal d'Action Sociale

Le Centre Communal d'Action Sociale a des missions légales définies par l'État et des missions facultatives qu'il définit lui-même pour intervenir sur le plan local et apporter des aides aux populations plus fragiles.

Les aides légales :

Le C.C.A.S monte les dossiers d'aide sociale des personnes qui ont leur domicile de secours sur la commune et qui sont en établissement pour personnes âgées ou personnes handicapées.

Il donne également un avis sur les dossiers présentés auprès du Conseil Départemental : aide ménagère, aide financière en cas de placement en établissement pour personnes âgées ou personnes handicapées...

Il doit aussi en cas de demande, accorder, si les conditions sont réunies, des domiciles de secours pour des personnes sans domicile fixe.

Les aides facultatives :

Elles sont définies par chaque C.C.A.S, ce qui explique que d'une commune à une autre, la nature des aides, leur montant et leurs modalités d'attribution peuvent être différentes.

Le C.C.A.S. de COURLAY accorde des aides financières sur condition de ressources pour accompagner les personnes en difficulté pour le paiement des factures d'eau, électricité, chauffage, loyers ...

Les dossiers doivent être impérativement montés par les assistantes sociales de secteur (pour COURLAY, il s'agit des assistantes sociales de CERIZAY).

Il peut aussi octroyer des micro-prêts à taux zéro sur condition de ressources également pour des petits investissements ou des réparations (voiture, gros électroménagers, etc...).

Ce sont des micro-prêts qui sont compris entre 1 000 et 4 000 € à taux 0% et remboursable sur une durée à définir, mais en règle générale comprise entre 2 et 5 ans.

Pour ces dossiers, le montage doit également être fait par les assistantes sociales de secteur ou des organismes départementaux (assistantes sociales de CPAM, Caisse de retraite etc...).

La commune octroie également des bourses étudiantes sur condition de ressources également (les ressources prises en compte sont celles de la famille du jeune concerné).

Les conditions peuvent être demandées auprès du secrétariat de mairie.

Le C.C.A.S. de COURLAY gère aussi l'E.H.P.A.D. "Le Pied du Roy" qui est un établissement public.

Le C.C.A.S organise annuellement un repas des aînés.

Le prochain "Repas des Aînés" aura lieu le mercredi 15 octobre 2025.

Infos diverses

Les bons gestes face à la canicule

Etant donné la multiplication des risques de canicule, nous tenons à vous rappeler les gestes simples qui peuvent considérablement réduire les effets des vagues de chaleur.

L'affiche ci-dessous vous permet de visualiser l'ensemble de ces gestes.



Il est aussi nécessaire de connaître les principaux symptômes d'un "coup de chaleur" (affiche de gauche) et les services à votre disposition pour vous aider (à droite, numéro vert)



Enfin, nous vous rappelons que les personnes âgées, handicapées, isolées qui souhaitent être contactées pendant ces périodes difficiles peuvent se faire inscrire sur le registre communal des personnes vulnérables qui est un registre permanent tenu par les services municipaux.

N'hésitez pas à contacter la mairie
05 49 72 20 42

Infos diverses

GRAND NETTOYAGE de PRINTEMPS 2025

Le "Grand Nettoyage de Printemps", dans le cadre du Passeport du civisme, a eu lieu le samedi 22 mars 2025. Les "nettoyeurs" sont venus motivés, avec leur bonne humeur et le souci de faire une bonne action pour la commune et l'environnement.

Le travail des enfants, des parents, des habitants de Courlay et des élus présents a permis de récolter une trentaine de kilos de déchets, ramassés le long des parcours suivis par chacune des équipes.

Un grand merci à tous ceux qui ont participé à cette opération. Un petit geste de chacun pour un environnement plus propre pour tous !

Ce fut un moment convivial et sympathique, que nous renouvellerons le **samedi 21 mars 2026**. Nous espérons vous y retrouver encore plus nombreux.



Passeport du civisme 2025, remise des médailles

Depuis la rentrée 2019, la commune de Courlay adhère à l'association des maires pour le civisme. Cette initiative locale, imaginée par la ville de Talmont Saint-Hilaire s'est amplifiée depuis sa création et compte maintenant plus de 400 communes adhérentes. Nous remercions l'équipe enseignante ainsi que nos ambassadeurs qui ont été partie prenante dès le début pour la mise en place de ce passeport visant à initier les enfants à la notion de civisme.

Les enfants de la classe de CM2 et de la classe UEE d'Ernest Pérochon ont reçu leur médaille pour les actions citoyennes qu'ils ont menées depuis 2 ans avec leurs enseignants et leurs parents dans le cadre du Passeport du civisme. En présence de leurs ambassadeurs, des enseignants, de leurs parents, de l'APE, du conseil municipal et de l'inspectrice de l'éducation nationale, ils ont parlé de leurs missions réalisées depuis 2 ans.

Ils ont eu à cœur de participer aux cérémonies du 11 novembre et/ou du 8 mai pour entretenir le devoir de mémoire. Avec leur enseignante et leur ambassadeur, ils se sont documentés sur les deux guerres mondiales. Ils ont participé au Téléthon et ont réalisé une "course aux muscles" avec tous les enfants de la PS au CM2. Ils ont rencontré les résidents de l'EPHAD pour des Olympiades. Ils ont participé à l'opération "Savoir rouler à vélo". Ils ont découvert le patrimoine de la commune au travers d'expositions locales, ils ont agi pour la protection de l'environnement par diverses actions menées en classe ou avec les parents.

Ces missions vont leur permettre de se préparer à leur vie de citoyen et d'adulte.

Merci à eux et nous leur souhaitons de continuer dans cette voie dans les années à venir.



Infos diverses

Deux nouveaux gîtes sur la commune de Courlay



Les Peupliers

14 bis, Allée des Peupliers
Mme PINET Emmanuelle
Tél : 06 71 16 78 48 / 07 82 01 64 21
Mail : gitedespeupliers79@gmail.com



Le Petit héros

Les Roches
Mr HERAULT Mathieu
Tél : 06 82 29 46 99
Mail : lepetitheros79@gmail.com

L'ensemble des gîtes proposés sur la commune, sur le site internet de la Mairie
<https://courlay.fr/annuaire/hebergement-tourisme/>

Nouveaux artisans sur la commune de Courlay



MCA Couverture Zinguerie

(Couverture, Zinguerie, entretien couverture, démoissage, pose ou création Vélux...)
La Touche-Guéry
Mr MOIA Maximilien
Tél : 07 85 22 50 42
Mail : mca.couverture.zinguerie@gmail.com



EDDY SERVICES COURLITAIS

(Entretien extérieur, petits travaux de bricolage, nettoyage terrasses, gouttières...)
1, Le Moulin du Pont
Tél : 06 72 73 41 43

Infos diverses

REPAIR CAFÉ, une nouvelle activité sur Courlay

Le "Repair Café" est un espace collaboratif où des bénévoles passionnés aident à réparer objets et appareils du quotidien, évitant ainsi leur mise au rebut. C'est un lieu de partage de savoir-faire, favorisant la durabilité et la réduction des déchets. On y vient avec un objet cassé et on repart avec des conseils, une réparation et parfois même de nouvelles compétences. Une belle initiative qui allie écologie, solidarité et convivialité !

Cette activité est ouverte aussi bien aux personnes souhaitant partager leurs compétences qu'aux personnes ayant des besoins ponctuels de réparation.

Réunion publique d'information : Samedi 20 septembre à 10 h 00, salle Marie Berthelot, rue Saillard du Rivault à Courlay (En face le bar/restaurant "Chez Kalou")

REPAIR CAFÉ

LE 2ÈME SAMEDI DU MOIS

- ✓ De 9h à 12h
- ✓ Entrée libre
- ✓ Réparation
- ✓ Convivialité

On y vient avec un objet cassé et on repart avec des conseils, une réparation et parfois même de nouvelles compétences !

Réunion d'information
Samedi 20.09
10h

Contact

- ☎ 06 10 36 26 13
- 📍 Salle Marie Berthelot
79440 COURLAY
- 🌐 <https://cerizeen.csc79.org/>

La commune de Courlay est partenaire du Centre Socio-Culturel du Cerizéen (CSC). En tant que conseillère municipale, Catherine Gonnord participe à la vie statutaire de notre association.

Le CSC est une structure d'animation de la vie sociale et compte 1 585 adhérents de toutes les communes du Cerizéen. Ouvert à tous, il offre une large palette d'activités répondant aux besoins et aux envies des habitants de la petite enfance à la personne âgée (Accueil de loisirs, ateliers parents-enfants, transport solidaire, activités des seniors et bien être...).

Le CSC se déplace aussi sur les communes et propose des activités au plus près des habitants pour les familles, les retraités...

Le CSC, c'est aussi un lieu d'accueil, d'écoute et d'accompagnement. Un besoin, une envie, un projet à faire vivre sur le territoire ?

N'hésitez pas à pousser la porte et rencontrer l'équipe qui saura vous accompagner dans vos démarches.

Guid'Asso est un service aux associations au Centre SocioCulturel (Accompagnement sur des questions de mobilisation de bénévoles, d'organisation administrative, de gestion financière...).

Le **Lieu d'Accueil Enfant-Parent (LAEP)** est accessible chaque vendredi matin au CSC. C'est ouvert aux mamans et papas avec leurs enfants (-de 3 ans). Avec un aménagement adapté aux enfants en bas âge, il s'agit d'un lieu où l'on peut discuter de tout et de parentalité tout en jouant avec son enfant.

Un besoin de **Baby-Sitting** ? A la demande de familles, un réseau est opérationnel depuis peu.

Enfance, Jeunesse, Séjour, Accueil de loisirs, retrouvez le programme sur le site du CSC du Cerizéen.

Cet été à Courlay, une **balade estivale**, le mardi 22 juillet (5 km aux abords de la Tour Nivelle).

Le **rendez-vous des habitants**, c'est tous les mois ! Accueillis par un salarié et un bénévole du CSC, nous vous présenterons notre projet et nous serons à l'écoute de vos envies. C'est l'occasion d'imaginer de nouvelles actions !

Les prochains rendez-vous en 2025 :

le 16 septembre à 16 h 00 ; le 16 octobre à 14 h 00 ; le 14 novembre à 10 h 00 et le 15 décembre à 14 h 00.

Contact :

Centre Socio-Culturel du Cerizéen

9 rue du pas des pierres

79140 CERIZAY

05 49 80 57 63

accueil.cerizeen@csc79.org

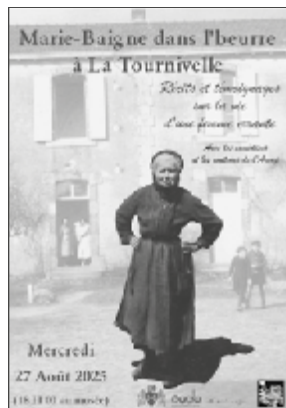
Site : cerizeen.csc79.org

DÉCÈS ET INHUMATIONS 2024 DANS LA COMMUNE (Liste actualisée)



2 janvier 2024 : M. THIBAUDEAU Camille, 93 ans - 8, l'Audouinière
 6 janvier 2024 : M. FOURNIER Alain, 56 ans - LA ROCHE-SUR-YON (Vendée)
 8 janvier 2024 : Mme VENDET Marie-Anne, 75 ans - 11, Les Bichotières
 19 janvier 2024 : Mme SAVIN Marie-Josèphe, 82 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy
 27 janvier 2024 : Mme BERNIER Monique, 86 ans - 1 rue des Champs de La Grange
 2 février 2024 : Mme MICHAUD Marie-Josèphe, 93 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy
 8 février 2024 : Mme SOUCHET Pierrette, 73 ans - LA CHAPELLE SAINT LAURENT
 12 février 2024 : Mme ROUGER Andrée, 94 ans - 22, La Rougerie
 1^{er} mars 2024 : M. MARILLEAU Joseph, 93 ans - LES ACHARDS (Vendée)
 10 mars 2024 : Mme ALBERT Rolande, 101 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy
 11 mars 2024 : Mme PIERRE Monique, 99 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy
 17 mars 2024 : M. GRELLARD Gérard, 93 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy
 21 mars 2024 : M. BILLY Maurice, 89 ans - CIRIÈRES
 23 mars 2024 : M. BOUIN Charles, 83 ans - 32 rue de la Poste
 2 avril 2024 : M. RENAUD Leopold, 90 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy
 10 avril 2024 : M. GAZEAU Gérard, 89 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy
 21 avril 2024 : M. APPARAILLY René, 84 ans - 1, La Petite Chaltière
 23 avril 2024 : Mme DUGAS Claudine, 83 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy
 25 avril 2024 : M. PELLETIER Guy, 76 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy
 1^{er} mai 2024 : Mme PINEAU Anette, 96 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy
 7 mai 2024 : Mme DIGUET Micheline, 95 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy
 8 juin 2024 : Mme FOLIE Marie-Claire, 75 ans - 26, Bois Basset
 14 juin 2024 : Mme GOBIN Paulette, 93 ans - 34, rue du Bocage
 20 juin 2024 : M. FRÉMENTEAU Pierre, 78 ans - 9, rue de la Gâtine
 23 juin 2024 : Mme CORNUAUD Elisabeth, 61 ans - 11, La Tuilerie
 25 juin 2024 : Mme MACOUIN Sylviane, 78 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy
 28 juin 2024 : Mme PAINAUD Andrée, 92 ans - 13, rue du Bas Village - La Laimière
 15 juillet 2024 : M. LECHARTIER Sylvain, 55 ans - 83 Bis, rue de la Gatine
 20 juillet 2024 : Mme BODIN Gilberte, 95 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy
 24 août 2024 : M. SAVIN Christian, 84 ans - 4, rue de la Gâtine
 3 septembre 2024 : Mme BAUDOUIN Marie-Thérèse, 95 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy
 20 septembre 2024 : M. ROBIN Philippe, 64 ans - La Grande Chaltière
 29 septembre 2024 : Mme NOURISSON Yvette, 74 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy
 2 octobre 2024 : Mme TALON Simone, 81 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy
 24 octobre 2024 : M. DÉPLANNE Eugène, 93 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy
 9 novembre 2024 : Mme HAYE Micheline, 80 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy
 12 novembre 2024 : Mme SOUCHEZ Jeanne, 88 ans - 1, La Ripaudière
 14 novembre 2024 : M. FUZEAU Roger, 92 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy
 24 novembre 2024 : Mme BLAUD Madeleine, 86 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy
 8 décembre 2024 : Mme CORNUAULT Marie, 95 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy
 21 décembre 2024 : M. GABARD Yves, 97 ans - L'ABSIE
 29 décembre 2024 : M. BOYER Joseph, 79 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy
 30 décembre 2024 : Mme FRADIN Jeanne, 86 ans - rue des Frênes

Visite estivale à COURLAY, le mercredi 27 août



Une visite estivale est organisée par la municipalité le **mercredi 27 août 2025 à 18 h 00**.

Les personnes intéressées pourront se retrouver à la **Tour Nivelles** pour une petite balade contée par l'ARCUP. Nous irons sur les pas de "**Marie baigne dans l'beurre**", personnage atypique du bocage qui allait de village en village à la recherche de nourriture et d'abri pour la nuit.

Une exposition sur l'histoire l'école de la Tour Nivelles vous sera ensuite proposée et nous terminerons la soirée par une petite dégustation de produits locaux.

Inscription obligatoire à l'Office du tourisme au 05 49 65 10 27.
Places limitées

42^e édition des Journées Européennes du Patrimoine

Elles se dérouleront du **20 au 21 septembre 2025**, sur le thème du "patrimoine architectural".

À cette occasion, des animations à la Tour Nivelles vous seront proposées comme chaque année.



Le Vidéo-Club fête ses 50 ans les 4 et 5 octobre 2025

De 14 h 00 à 18 h 00 à la salle des Fête de Courlay

Le VPCC fête ses 50 ans d'activités en 2025 ; à cette occasion, il propose une exposition d'une partie de ses archives photos et vidéo.

Toutes ces images constituent la mémoire d'une partie de l'histoire de la commune, de ses habitants, ses commerces, ses entreprises, ses associations, des événements qui s'y sont déroulés...

Ces nombreuses images seront en libre consultation, et les bénévoles du VPCC seront présents pour vous en expliquer le contenu, ou, mieux encore, recueillir vos commentaires et informations. (voir l'article spécial du VPCC plus loin dans ces pages)

Exposition artistique Les 4 et 5 octobre 2025

De 14 h 00 à 18 h 00 à la salle de l'Espace du Midi

Comme chaque année, la salle de l'Espace du Midi ouvrira ses portes pour une nouvelle exposition des artistes courlitaïs. Nous comptons sur votre participation pour que cette exposition apporte la variété et la qualité que nous retrouvons chaque année avec plaisir.

Si vous souhaitez exposer une ou plusieurs de vos œuvres et que vous n'avez pas été contacté, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie.

L'exposition est ouverte à toute création artistique : peinture, broderie, couture, mosaïque, sculpture, cartonnage, reliure, poésie, photo, vidéo ...

Courlitaïs, courlitaïses, réservez dès maintenant votre week-end, et venez nombreux encourager nos artistes.

ENTRÉE GRATUITE pour tous



MÉMO DÉCHETTERIE



LES DÉCHETS ACCEPTÉS

NON VALORISABLES	MOBILIER	BOIS	MÉTAUX	DÉBLAIS/ GRAVAIS	VÉGÉTAUX	DÉCHETS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES	LAMPES, NÉONS AMPOULES
CARTONS	PILES ET ACCUMULATEURS	BATTERIES	HUILES DE VIDANGE	DÉCHETS DIFFUS SPECIFIQUES (DOS)	RADIOGRAPHIES	CARTOUCHES ENCRE	COQUILLAGES
HUILES DE FRITURE	AMIANTE sur rendez-vous* CIMENT	TEXTILES	PNEUMATIQUES dans la limite de 5 pneus par foyer/an	PLÂTRE ET PLAQUES DE PLÂTRE	PLASTIQUES	POLYSTYRÈNE	MENUISERIES

*AMIANTE : collecte 2 fois par an à Bressuire. Inscription en ligne sur www.agglo2b.fr, rubrique environnement / déchets / mes démarches

Les déchets acceptés peuvent varier selon la déchetterie. En cas de doute, demandez à l'agent d'accueil !
Retrouvez la liste détaillée des déchets acceptés et refusés par déchetterie sur www.agglo2b.fr

À VOS MARQUES, PRÊTS, COMPOSTEZ !

L'Agglo met à disposition gratuitement un composteur par foyer. Inscrivez-vous à une réunion via le site www.agglo2b.fr

Vous pouvez également en fabriquer un très facilement à partir de palettes de récupération par exemple.

Pour plus d'infos sur le compostage, demandez le «Petit guide pour un compostage réussi !».



Plus d'infos, des questions ?

☎ 05 49 81 15 15
www.agglo2b.fr

Ecole maternelle E. Pérochon

I) Projets sur le thème des métiers

* Le carnaval :

Le mardi 17 mars 2025 a eu lieu le carnaval. Tous les enfants de l'école ont défilé jusqu'à la maison de retraite de Courlay où ils ont pu déambuler dans les couloirs, chanter des comptines aux personnes âgées et donner des dessins. La matinée s'est ensuite terminée par un petit goûter.



* La sortie à la caserne des pompiers

Une visite à la caserne des pompiers de Cerizay a été organisée le jeudi 27 mars 2025. Les enfants ont pu découvrir le métier à travers différentes activités : parcours sportif, passage à quatre pattes dans une pièce enfumée, visite des vestiaires et du bureau, découverte des véhicules et de leur fonction, manipulation de la lance à eau et essayage des différentes tenues et casques de pompiers.



* La sortie scolaire à la ferme pédagogique

Les trois classes maternelles sont parties à la ferme pédagogique de la Mantellerie à Saint Pompain pour la sortie scolaire de fin d'année. Durant cette journée, les élèves ont pu découvrir la ferme avec divers ateliers :

- observation de la traite des vaches et dégustation du lait frais,
- fabrication du beurre et dégustation sur du pain,
- parcours guidé à la ferme : découverte des différents habitats des animaux et des jardins,
- observation et nourrissage des animaux.

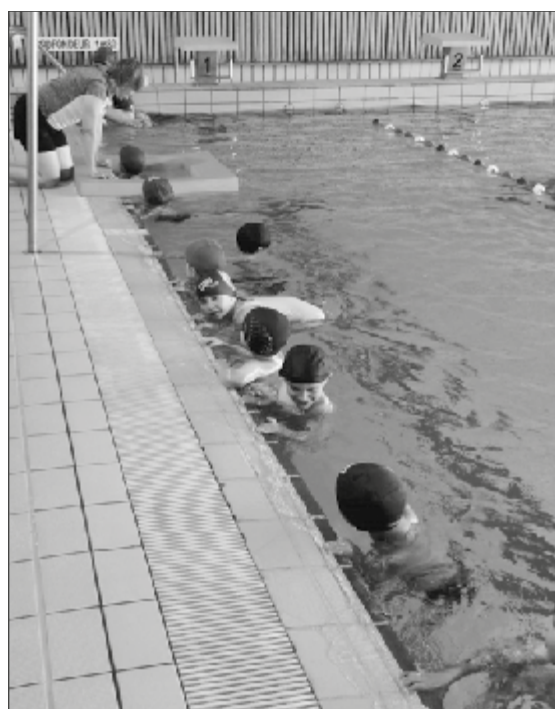


Ecole maternelle E. Pérochon



II) Cycle natation

Comme tous les ans, les élèves de GS et de CP sont allés à la piscine de Bressuire. Des parcours évolutifs ont été proposés aux enfants pour apprendre à s'immerger, se propulser et entrer dans l'eau de différentes façons.



Ecole élémentaire E. Pérochon

La classe UEE en sortie pêche

Le lundi 26 mai, par un temps superbe, les élèves de la classe UEE de Courlay ont découvert les animaux aquatiques de l'étang de M. Gabard, qui a gentiment autorisé l'accès à son site. Nos apprentis pêcheurs ont fait preuve de motivation et d'une grande curiosité. Munis d'épuisettes et de boîtes-loupes, ils ont pu découvrir des larves de libellules, des coléoptères aquatiques, mais également des oeufs et larves de grenouilles. Une autre sortie sur ce site aura lieu en fin d'année. Les petites bêtes de l'eau n'auront plus de secret pour ces enfants !



Maison de la meunerie de Nieul-Sur-l'Autize

Au mois de mai, tous les élèves du CP au CM2 ainsi que les enfants de l'UEE sont allés visiter le magnifique site de la Maison de la meunerie à Nieul-Sur-l'Autize afin de comprendre comment fonctionne un moulin à eau.



Chaque élève a effectué deux ateliers :

- une visite commentée du site avec démonstration du fonctionnement du moulin à eau,
- un atelier de fabrication de pain ou de pâtisseries à partir de farine produite au moulin, ou
- l'étude de la vie au début du xxème siècle à travers les objets exposés : les différences entre la vie d'aujourd'hui et celle d'autrefois.

Les enfants sont repartis avec leur réalisation ainsi qu'un petit sac de farine afin de poursuivre la fabrication de pâtisseries à la maison !

Une belle journée, très appréciée par les enfants !

Ecole élémentaire E. Pérochon

Les métiers

Les élèves ont travaillé tout au long de l'année autour du thème des métiers.

Différentes actions pédagogiques ont été menées :

- **Visites et interviews des commerçants de Courlay**, nous les remercions bien d'ailleurs : la supérette, la pharmacie, la boulangerie, la crêperie, le salon de coiffure. Nous remercions aussi l'ancien forgeron de Courlay qui a bien voulu venir présenter son métier et quelques objets devant les élèves.

Les élèves de l'UEE ont travaillé particulièrement le lexique . Ils ont différencié les noms de métiers et les lieux. En rencontrant le boulanger à la boulangerie, l'épicière à l'épicerie, etc... Ils ont fait beaucoup de progrès dans ce domaine !

- **Interventions de parents dans les classes**: nous remercions les nombreux parents qui sont venus expliquer leur métier, qui ont amené du matériel ou qui ont présenté un diaporama !



Une maman présente son métier d'arboricultrice.

- **Exposés et productions d'écrits** en classe autour des métiers. Les CM1 , par exemple, ont inventé un métier "fou", un métier qui n'existe pas et qui ne sert plutôt à rien...

- **Visite de l'atelier de confection C2S** : les élèves de CM2 ont eu la chance de pouvoir visiter l'atelier et d'étudier les différentes étapes de fabrication d'une chemise de luxe.



Les CM2 devant la camionnette qui livrait autrefois les vêtements de la marque "Kidur", créée en 1935.

COMMUNE DE COURLAY

MAIRIE :

SERVICES ADMINISTRATIFS

E-Mail : mairie@courlay.fr

Ouverture : les lundi, mardi, jeudi et vendredi

de 8h30 à 12 h et de 14 h à 18h15

le mercredi de 14 h à 18h15

Directrice Générale des Services: Marylise FRADIN

Accueil : Caroline GUILLOTEAU ou Lola

GABOREAU

Comptabilité : Nathalie ENOND

SERVICES TECHNIQUES

Atelier communal – 11 rue de la Sablière

Responsable : ROY David

Astreinte :

PERMANENCES DU MAIRE :

André GUILLERMIC

. Tous les jours sur rendez-vous

PERMANENCES DES ADJOINTS :

. Tous les jours sur rendez-vous :

Gilles GOBIN

Francette DIGUET

Guy GUILLOTEAU

Claudine VERDON

Pascal FUZEAU

Ordures ménagères :

Ramassage une fois tous les 15 jours (semaines paires) le jeudi matin (sortir les poubelles le mercredi soir)

Tri sélectif :

Ramassage une fois tous les 15 jours (semaines impaires) le vendredi matin (sortir les poubelles le jeudi soir)

BIBLIOTHÈQUE (Agglomération du Bocage Bressuirais)

Place de la solidarité

Ouverture :

- mercredi de 15 h à 18 h,

- vendredi de 15 h à 18 h,

Transport solidaire : se renseigner au C.S.C. de

CERIZAY

BOITE POSTALE :

21 rue de la poste

Levée du courrier :

- 9h du lundi au samedi

GENDARMERIE - CERIZAY

SERVICES :

- Pharmacie :

GOBIN Jacqueline – 63 rue Salliard du Rivault

- Infirmière à domicile :

FUZEAU Marie-Luce – 17 la Touche Guerry

CLUZEAU Estelle

- Ambulance – taxi – pompes funèbres :

BESRY Jérémy

- Chirurgien-dentiste :

LAPAIRE Philippe – 13 rue Bois-Martin

Téléphone

05.49.72.20.42

06.15.05.45.49

06.09.96.15.91

05.49.72.20.42

06.33.55.06.98

06.24.47.50.82

06.85.07.12.91

06.88.92.42.96

06.83.25.29.51

05.49.65.38.60

05.49.80.57.63

05.49.80.50.07

05.49.72.22.52

05.49.65.80.95

05.49.80.68.48

05.49.72.20.41

ASSOCIATIONS SPORTIVES :

- Football (F.C.3.C.) – Co-présidents :

HÉRAULT Matthieu

JAMIN Thierry

- Hand-ball – Présidente : DOYEN Virginie –

09 rue des écurieuls

- Judo Club du Bocage Bressuirais –

Président : GRIMAUD Luc

- Tennis – Président :

CHABAUTY Jonathan – LA RONDE

- Tennis de table – Président :

Président : ENESCOT Romain

- Atelier chorégraphique courlitaïs (danse) -

Co-Présidentes : GUIGNARD Muriel

GERMANEAU Adèle

- Gymnastique volontaire – Présidente :

GUERIN Sylvie – 20 Beauvais

- Pétanque – Président :

ROY David – 29 rue Salliard du Rivault

- Tir à l'arc – Présidente :

GROUSSARD Emilie

- AREC (Randonneurs équestres courlitaïs) -

Présidente : BREMAND Pauline

- Moto club pirate les Frênétards –

Président :

BOUSSIRON Samuel – ST AUBIN DE B.

- Les déraillleurs raid-aillieurs (raid

Multisports) – Président :

PELLETIER Alexis – CERIZAY

- Aïkido Club Courlitaïs – Président :

DECESVRE Eric – PIERREFITTE

ASSOCIATIONS LOISIRS – CULTURE :

- Courlay animations – Président :

BOISSINOT Samuel – 7 Allée des Peupliers

- Musique la Fraternelle – Président :

COGNY Xavier – 10 la Barbère

- Vidéo photo club courlitaïs

TETARD Christophe -

- Amicale des Aînés – Présidente :

GUIONET Rose – 1 rue E. Pérochon

- Loisirs adultes – Présidente :

COMPAGNON Anita – 50 rue Bois

Martin.....

- Les taroteurs Courlitaïs - Président :

BISLEAU Christian – 3 la Landremière.....

- Les Amis de la Tour Nivelles :

Président : LANDRY Jean-Michel – 8

Beauvais

- Courlay pêche loisirs – Président :

GONNORD Damien – 1 l'Aubretière

- Chasse la Courlitaïse – Président :

BAUDOUIN Jean-Michel – 20 rue de La

Promenade

- C.A.P.O.R.O. (œnologie) – Président :

PEROCHON Samuel – CIRIERES

- GERMI'VAL – Président :

BAILLEUL Patrick – Le Beaufraie.....

- Théâtre : Les tréteaux Courlitaïs -

Nathalie TALBOT – Hélène SOULARD

Téléphone

06.80.99.02.49

06.08.42.39.95

06.50.99.40.14

06.27.19.60.24

06.07.91.77.47

06.18.82.90.92

06.33.30.70.46

05.49.65.35.70

05.49.74.06.78

06.87.51.51.65

06.30.84.92.84

06.21.73.05.51

06.26.68.21.12

06.76.48.06.2

07.78.80.90.13

05.49.72.22.12

06.80.42.36.49

06.72.70.29.27

05.49.72.22.86

05.49.72.71.07

05.49.80.58.73

06.71.08.53.89

05.49.72.30.65

05.49.82.06.28

06.17.63.21.16

06.17.96.37.52

DOMAINE SOCIAL

- **ADEPO 79 (polyhandicapés)** – Présidente :
ROUSSELOT Nathalie – 2 le Gachignard 05.49.72.33.63
- **Association des Paralysés de France** –
Représentant départemental :
BONNIN Jean-François – 05.49.72.31.96
Mail : jf.bonnin@sfr.fr
- **Amicale des donneurs de sang** – Président :
GUILLOTEAU Guy – 2 Chemin de la Rougerie.. 05.49.72.27.06
- **Solidarité sans frontières** – Président :
JOUBERT Jean-Luc – 37 rue Salliard du Rivault 05.49.72.20.81
- **Comité de secours d'urgence** – Président :
GOBIN Jean – 28 rue du Bocage 05.49.72.30.74
- **Section U.N.C.-A.F.N. Courlay** – Président :
FUZEAU Pascal – 4 rue des Roches 06.83.25.29.51

- ASSISTANTE SOCIALE :

Possibilité de rendez-vous ou de visite à domicile
en appelant au secrétariat du Centre médico-social de
CERIZAY ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 05.49.80.56.92

- AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL :

Permanence secrétariat :
Accueil sous-sol mairie les lundis de 8h30 à 12 h, et
les vendredis de 13h30 à 17 h 05.49.72.63.46
Présidente : GEHIN Muriel 1 tour Nivelles ... 05.49.65.67.18
Secrétaire : GOBIN Christine 05.49.72.30.74
Trésorière : CAND Michelle 05.49.72.21.19
Responsable travail services familles :
GAUDRIE Thérèse 05.49.72.28.70
Responsables dossiers personnes âgées :
BAUDRY Maria 05.49.72.10.90

EHPAD du Pied du Roy –
Directrice Mme GENDREAU
20 rue de la Lande 05.49.72.22.60

Président de la commission administrative :
André GUILLERMIC, Maire, Président du C.C.A.S.

Téléphone**DOMAINE SCOLAIRE ET ENFANCE****Téléphone**

GROUPE SCOLAIRE ERNEST
PEROCHON :

- **Ecole publique maternelle** – 34 rue Salliard 05.49.72.24.41
du Rivault – Directrice : LAVEAU Leslie
- **Ecole publique élémentaire** – 42 rue 05.49.72.72.37
Salliard du Rivault – Directrice : DEBORDE
Séverine 05.49.72.20.94

- **Sac à dos (association parents d'élèves)** -
Co-présidents :

- LAMANT Alexandra – 84 rue de la Gâtine 06.78.40.06.04
BOTON Emmanuelle – 2 la Charpentrie 06.88.24.49.31

ECOLE PRIVEE SAINT-REMI :

- 21 rue Bois-Martin – Directeur : 05.49.72.27.46
BODIN Eric

- **A.P.E.L.** – Présidente :
MIGEON Gaëlle – 1 Le Marchais ...

- **O.G.E.C.** – Présidente :
GOURMAUD Elodie – 5 Le Petit Millauray

GARDERIE PERISCOLAIRE : 06.33.86.76.90
Renseignements et inscription en mairie 05.49.72.20.42

RESTAURANT SCOLAIRE MUNICIPAL : 05.49.72.31.33
5 Allée des petits gourmets
Renseignements et inscription en mairie 05.49.72.20.42

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Population totale au 01/01/2025 (INSEE) : 2451habitants

Superficie : 2.945 hectares

Equipements :

- stade municipal (éclairage agréé)
rue Ernest Pérochon 05.49.72.33.27
- complexe omnisports Robert Bobin
place du Midi 06.87.18.00.20
- centre socio-culturel (2 salles avec espace traiteur) ... 06.73.63.33.65
- salles de réunions : (réservation auprès du secrétariat de mairie)
salle Robert Bobin – place du Midi
salle Marie-Berthelot – rue Salliard du Rivault
salle des commissions mairie
salle du stade municipal
boulodrome
- deux courts de tennis municipaux – Chemin du Bois
- un étang avec aire de pique-nique, préau et toilettes – Chemin du Bois
- terrain pour tir à l'arc : Barail

Voir également sites internet :

www.courlay.fr

www.agglo2b.fr

(MAJ juillet 2025)

ENTREPRISES SITUEES SUR LA COMMUNE DE COURLAY

COMMERCE

- Carte d'Auré – Épicerie et Traiteur : MOUTIN Aurélie – 21 rue de la Poste (tél. 06.71.59.08.57)
- CHEZ KALOU – Bar Restaurant : FOLIE Pascal – 52 Rue Salliard du Rivault (tél. 05.49.99.28.07)
- GAEC FENNETEAU Alexandra et Laurent : 7 La Bie – fromage de chèvre et viande bovine (05.49.72.28.32 ou 06.84.47.74.64)
- GORRY Alain – 53 place de la mairie : boulangerie, pâtisserie (tél. 05.49.72.21.50)
- EARL FUZEAU VOLAILLE : 8 rue des Loirs – La Laimière : volailles vivantes et prêt-à-cuire (tél. 05.49.72.32.89 ou 06.83.33.68.96)
- LE CANARD DU BOCAGE : ROUGER Jean-Jacques - Bel Air (tél. 05.49.72.31.18)
- SAS ROUGER – 5 le Paradis : production et vente volailles – Transport (tél. 05.49.72.24.11)
- SEVRE AUTRUCHE – route de Bressuire – La Laimière : viande d'autruche et produits dérivés (tél. 06.62.81.23.63)

ARTISANS

- AME JUELLE – Corinne GRENON – maroquinerie – corseterie – création sur mesure (tél. 06.03.98.10.14)
- SARL CJ PEINTURE ALU/PVC – peinture sur menuiseries aluminium et PVC 6 rue du Lavoir - la Laimière (tél. 05.49.94.39.95)
- CLOCHARD Robert – 51 rue de la Gâtine : peinture, ravalement de façade, décoration intérieure (tél. 05.49.72.58.30)
- COMPAGNON - BLUTEAU – Zone Artisanale du Bois Blanc à La Laimière : couverture, chauffage, électricité, sanitaire, zinguerie, Energies Nouvelles-RGE (tél. 05.49.72.30.54)
- CORNUAUD Gérald – 12 bis rue du Bocage : carrelage, cloisons sèches, chape traditionnelle (tél. 06.50.93.32.48)
- COURLAY AUTOMOBILES – 20 rue de la Gâtine : garage (agent Peugeot), réparation toutes marques (tél. 05.49.72.22.40)
- GARAGE DE LA LAIMIERE – 8 route de Bressuire à la Laimière : garage (tél. 05.49.72.23.34)
- GARAGE DES ROCHES NEUVES – 82 rue de la Gâtine : garage (agent Renault), station service, gaz domestique, station de lavage et aspirateur 24h/24h (tél. 05.49.72.23.04)
- GEHIN Guy-1, La Tournivelle : plomberie, chauffage, classique ou à énergie renouvelable, entretien (tél. 06.14.61.09.85)
- GRELLIER Damien – DG plaq' – 15, Puy Arnaud : cloisons sèches, béton ciré, carrelage, faïence (tél. 06.30.58.62.28)
- GRELLIER Emmanuel : maçonnerie, couverture, béton imprimé (tél : 06.34.67.59.87)
- JOSELON Guy – 5 le Marchais : menuiserie, cloisons sèches, isolation (tél. 05.49.72.25.51)
- HENNON Jérémy : peinture décoration, pose de parquets flottants, nettoyage toiture, ravalement façade (tél. 07.86.46.98.23)
- LES COUVERTURES DU BOCAGE – BERNIER Mélodie – ZA du Bois Blanc : toitures, rénovation et neuf (tél. 07.71.82.40.59)
- LEROY Christophe – 36 rue Saint-Eloi : forge, matériel agricole, fabrication d'escaliers, de rampes, portails verrières, soudures inox, alu, acier. (tél. 06.27.57.36.25)
- SAS-AM – ZAC Bois Blanc : électricité, chauffage, climatisation (tél. 05.49.72.20.53)
- SAVIN Dominique et Xavier – 4 rue de la Gâtine : ébénisterie, menuiserie, charpente (tél. 05.49.72.24.31)

SERVICES

- ALLIANCE ATLANTIQUE – 2 rue Salliard du Rivault : transports publics, tous voyages (tél. 05.49.72.22.22)
- BESRY Jérémy – 15 Av de la Gare CERIZAY ambulance agréée, taxi, pompes funèbres (tél. 05.49.80.68.48)
- Crédit Agricole Mutuel – 4 rue des Forges (avec distributeur automatique) (tél. 05.49.72.26.31)
- FUZEAU Marie-Luce – 17 la Touche Guerry ; CLUZEAU Estelle : infirmières à domicile (tél. 05.49.65.80.95)
- GOBIN Jacqueline – 63 rue Salliard du Rivault : pharmacie (tél. 05.49.72.22.52)
- LAPAIRE Philippe – 13 rue Bois-Martin : dentiste (tél. 05.49.72.20.41)
- NETECOVAP – DA SILVA Albert : nettoyage automobile (tél. 06.11.79.58.25)
- NGUYEN Isabelle – 11 rue des Forges : relaxologie (tél. 06.15.67.12.84)
- TALBOT Nathalie – 69 rue Salliard du Rivault : coiffure mixte (tél. 05.49.72.22.69)

INDUSTRIES

- Ets BILLY – la Laimière : dépannage toutes marques, vente nettoyeurs haute pression, aspirateurs industriels (tél. 05.49.72.27.21)
- CONFECTION DES DEUX-SEVRES (C2S) – 51 rue du Bocage : confection de chemises (tél. 05.49.72.31.19)
- Editions FUZEAU – rue du Bocage : éditions musicales, imprimés scolaires (tél. 05.49.72.22.13)
- OKI – 95 rue de la Gâtine : nettoyeurs haute pression (tél. 05.49.72.30.00)
- PEAUCEROS – Z.A. du Bois blanc : gants de protection cuir (tél. 05.49.72.24.91)

DIVERS

- AIRAUD Stéphane – 9 la Ripaudière : taupier, dératiseur, désinsectiseur (tél. 06.10.56.00.21)
- ACRS – 9 rue Bois Martin : entretien et réparation : Engins de travaux forestiers, travaux publics, poids lourds (tél. 06.60.47.01.88) – Mail : ac.rs@outlook.fr
- ARNAULT Nadine – 9 la Ripaudière : services à domicile (tél : 06.23.05.50.77)
- BAILLEUL Patrick – Le Beaufraie : paysagiste, entretien espaces verts (tél : 06.35.45.27.97)
- BERTHELOT Mickaël – 38 rue du Bocage : travaux publics et agricoles (tél. 05.49.74.59.84 et 06.88.97.96.15)
- CADUC Eric – 10 rue des Frênes : travaux de jardinage (tél 06.30.68.75.10)
- DUDOIT Dominique – 16 La Brossardière : Auto-Entrepreneur (tél 06.06.43.39.80)
- GAUFRETEAU Jean-Marie – 11 Bois Neuf : travaux agricoles et publics (tél. 05.49.72.35.22 et 06.87.45.70.98)
- GABILY Pascal – distillateur route de Saint-Jouin de Milly : tél. 06.11.71.52.00 (79150 MASSAIS)
- AG BOIS – 1, la Tournivelle : activité forestière, bûcheronnage, abattage, débardage, vente de bois (tél 06.35.43.49.90 / 06.88.17.87.24)
- MCA Couverture Zinguerie – La Touche Guéry (07.85.22.50.42)
- MAILLE – 54, rue du Bois Martin : espaces verts, élagage, abattage (tél : 06.81.20.98.84 et 09 70 74 11 87)
- WEGMANN Eddy – Eddy Services Courlitaïs – Le Moulin du Pont : Nettoyage, tonte, taille de haies, bricolage (tél : 06.72.73.41.43)

Ecole élémentaire E. Pérochon

Liaison GS / CP

Afin de créer une continuité entre le cycle 1 et 2, les élèves du CP ont fait la lecture aux GS à chaque fin de période. Aussi les élèves des deux classes se sont retrouvés sur différents ateliers autour du langage oral et écrit et sur des activités mathématiques.

Quelques productions ont été exposées sous le préau.



Comme chaque fin d'année, les élèves du CM2 préparent la lecture d'un album avec des questions de compréhension pour les élèves du CP.

Un moment de partage et d'échanges...

Les CM1 et la classe UEE, dans le cadre du Passeport du civisme, en visite à la ferme de M. Rodolphe NAULEAU

Le lundi 16 juin, M. Nauleau est venu nous présenter la manière dont il fabrique les pâtes qui se retrouvent dans notre assiette au restaurant scolaire. Puis, vendredi 20 juin, nous nous sommes rendus sur place pour visiter son exploitation. Nous avons validé l'action collective "Agir pour l'environnement".



Durant le mois de mars, les classes de CE1 et CE2 ont bénéficié de l'intervention de l'école des sports pour une initiation au handisport et à la coopération.

Durant trois séances, ils ont pu découvrir différentes activités sportives adaptées aux personnes en situation de handicap : parcours à l'aveugle, boccia, kinball, hockey, tir à l'arc, sarbacane...

Ces séances se sont clôturées par une rencontre avec la classe UEE le mardi 1^{er} avril, dans le cadre de la semaine paralympique.



APE Sac à dos



"Sac à dos"

Association de Parents d'Elèves du Groupe Scolaire Ernest Pérochon
Siège Social : 34, 42 Rue Salliard du Rivault 79440 COURLAY
Mail : sacadoscourlay@gmail.com
FaceBook : APE SAC A DOS Ecole Ernest Pérochon Courlay

L'année scolaire 2024-2025 se termine. L'association des parents d'élèves remercie toutes les personnes qui nous ont aidés tout au long de cette année, à travers les différentes manifestations ou ventes.

Nous avons pu, entre autres, financer les différentes sorties scolaires organisées par l'équipe pédagogique : Théâtre de Bressuire, Maison de la Meunerie à Nieul sur l'Autize, Ferme pédagogique de St Pompain...

Les différentes actions menées cette année

Vente de madeleines Bijou

Vente de chocolats

Vente de pizzas

Loto avec Laura

Tombola avec panier garni



Le loto, animé par Laura, attire toujours autant de monde.



Les membres du bureau

Présidente et Co-Présidente

Emmanuelle BOTON et Alexandra LAMANT

Secrétaire et Co-Secrétaire

Amélie CORNU et Noëllie CHARLES-JUST

Trésorière et Co-Trésorière

Marina CLOCHARD et Alexane BABY

Remerciements

Laura pour l'animation du loto
Les artisans et commerçants
qui ont participé à la tombola :

L'épicerie d'Auré

Les fruits de Clazay

Tonton Bidoche et Douceurs sucrées

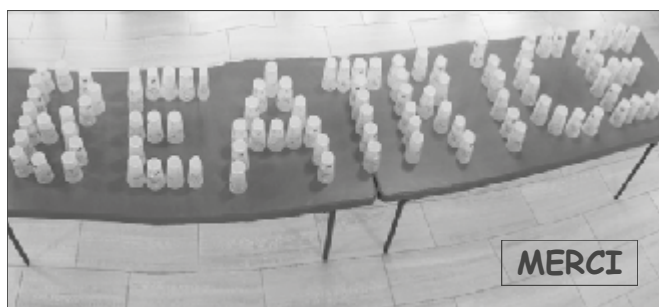


Ecole St Rémi

Musique

Grâce à la dotation de 20 heures de musique dispensées par le conservatoire de musique, tous les élèves de l'école ont pu apprendre à créer une chanson (rythme, musique, paroles), ils en ont aussi modifié une (les paroles) puis en ont appris une troisième en commun.

Ils ont montré leur talent aux parents lors d'une restitution qui a été aussi l'occasion de souhaiter une bonne retraite à Béatrice Baron après 17 ans de travail auprès d'eux.



Le Manoir des sciences

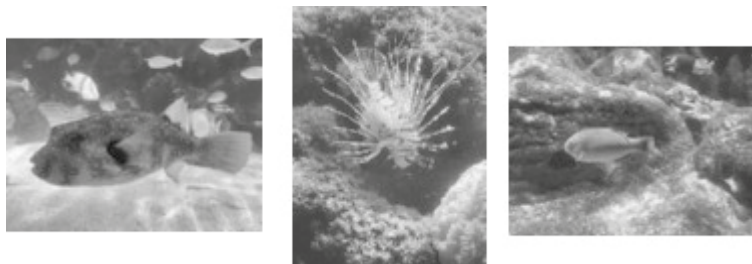
Visite d'une partie du manoir des sciences à Réaumur, le mardi 6 mai. Au programme, Contes-moi les sciences, Expériences et créations colorées, sciences et sport. Tout le monde a passé une bonne journée à apprendre sans s'en rendre compte. Certains ont cependant été frustrés de ne pas avoir découvert tout ce que le manoir peut leur apprendre. Chaque enfant a pu repartir avec une entrée gratuite pour pouvoir y retourner avec ses parents.



Ecole St Rémi

L'aquarium de La Rochelle

Les élèves de maternelle, CP et CE1 ont appris à reconnaître de nombreux animaux marins et l'endroit où ils vivaient.



Les enfants de CE2, CM1 et CM2, eux, ont appris les conséquences du réchauffement climatique sur les océans et les animaux marins.



Sorties sportives

Grâce à l'UGSEL, les enfants de la maternelle au CM2 ont pu profiter d'une journée sportive. Au programme des maternelles, ateliers-cirque, jeux roulants, jeux d'opposition, yoga. Et pour finir, spectacle de cirque avec la compagnie Vent des Cirques.



Ecole St Rémi

Pour les CM, Tchoukball, kinball, pétanque, molky, tir à l'arc, ... De nombreux sports ont pu être abordés pour leur plus grand plaisir.



Savoir Rouler à Vélo

Pour la première année, grâce au programme "Génération Vélo", à l'Agglo2B et à la commune, les élèves de CM ont pu bénéficier d'une semaine d'intervention autour du "Savoir rouler à vélo". Trois blocs de compétences ont été abordés avec Mathis et Enzo de l'École des Sports de Cerizay : Savoir pédaler (équilibre, freinage précis,...), savoir circuler (en milieu sécurisé) et savoir rouler (en situation réelle).

Pour clore cette semaine, nous sommes partis sur la route pour 25 km à vélo. Bien que fatigués, les enfants étaient prêts à recommencer.





Encore une année où l'association des parents d'élèves et les membres de l'OGEC, soutenus par la participation active de nombreux parents et de la directrice, ont contribué au dynamisme de l'école !

Voici les ventes proposées par l'école

Préfou avec Damien
Sireau de Moncoutant



Plat Portugais avec Cr7 de Bressuire



Plants de légumes et fleurs
avec les pépinières Ripaud de Moncoutant

La kermesse

Le 21 juin a eu lieu la kermesse de l'école sous un soleil radieux. Les institutrices ont préparé avec les élèves des chants, et des sketches qu'ils ont présentés aux familles.



Les enfants ont pu profiter des stands de jeux comme le maquillage, la structure gonflable, participer au concours du meilleur lancer de savate (très drôle et pas si facile !!) et les plus grands au lancer de palets !



Le pirate Jack Sparrow est venu à la rencontre des enfants, les a entraînés dans une chasse au trésor et leur a conté des histoires de matelots !

Une bataille d'eau géante s'est très vite organisée pour se rafraîchir tout en s'amusant !
Tout au long de l'après-midi, Kalou a régalié les papilles avec ses crêpes et le soir venu avec ses galettes et les hot dog !

Merci à Kalou pour sa disponibilité et sa gentillesse !!



Les équipes APEL et OGEC sont déjà à pied d'œuvre pour l'année scolaire prochaine ...

Ainsi, notez bien ces rendez-vous

- le dimanche 9 novembre : 1^e bourse aux jouets
- le dimanche 7 décembre : super loto avec LAURA
- le dimanche 1^{er} février : vente de plat à emporter
- le samedi 27 juin : kermesse de l'école

Vente de jus de pomme tout au long de l'année : contactez Blandine au 06 13 41 54 00

les dates des représentations du CABARET 2026

- week-end du 7 et 8 mars
- week-end du 14 et 15 mars
- week-end du 21 et 22 mars
- vendredi 27 et samedi 28 mars

Les réservations débiteront courant décembre.
Vous souhaitez participer sur scène ou en coulisse, vous êtes tous bienvenus !

CONTACT

APEL : apelsaintremi@gmail.com

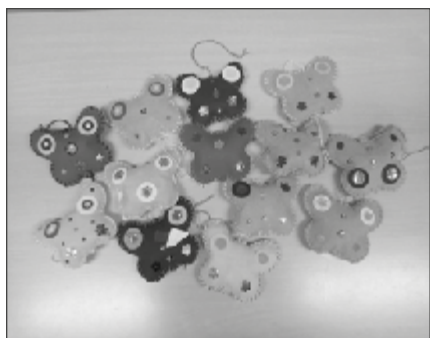
OGEC :
ogec.ecolesaintremi@gmail.com



Accueil de Loisirs



Quelques grands moments de l'Accueil de Loisirs Péri-scolaire, pour cette dernière période de l'année scolaire...



Plantations, bricolages divers et variés tout au long de la période...



Vélo, pour les petits et les grands...



Peinture sur verre...



Orientation autour de l'étang...



Kamishibai à la bibliothèque...



Soirée de présentation des activités de l'année, avec spectacle et dégustation de pâtisseries réalisées par les enfants...





Vive les ardoises magiques
et le sable magique
apportés par le Père Noël !



La galette des rois, partagée,
c'est que du bonheur.



La MAM avait décoré
ses murs pour l'hiver.



Petits et grands
en chaussettes dépareillées
pour la Journée de la différence, le 21 Mars.



La chasse aux œufs
a été bonne,
même si c'était
à l'intérieur.



Qui dit retour du beau temps, dit balade et extérieur.



Pour tous renseignements

Téléphone : 09 80 62 93 23 / Mail : 123courlis@gmail.com / Page Facebook : MAM 1,2,3, Courlis

À vos agendas...

Dates à retenir 2^e semestre 2025

Mercredi 27 août

Visite Estivale : Marie-Baigne dans l'beurre à La Tournivelle

Vendredi 12 septembre

Concours de belote de l'UNC

Samedi 20 et dimanche 21 septembre

Journées Européennes du Patrimoine au musée de la Tournivelle

Samedi 4 et dimanche 5 octobre

Exposition artistique
et
Les 50 ans du Vidéo-Photo-Club-Courlitaïs

Mercredi 15 octobre

Repas des aînés de la commune

Dimanche 31 octobre

Concours de palets du Club de Hand

Dimanche 9 novembre

Bourse aux jouets Apel-Ogec

**15, 16, 21, 22, 23, 28, 29 et 30 novembre,
1^{er} et le 5^e décembre**

Séances théâtrales des Tréteaux Courlitaïs
(* séance au profit du Téléthon)

Vendredi 5 et samedi 6 décembre

Animations pour le Téléthon

Dimanche 7 décembre

Loto école Saint-Rémi

Samedi 20 décembre

Corrida de Courlay



Cérémonie du 8 mai

Monsieur le Maire André Guillermic et le président de l'UNC Pascal FUZEAU ont présidé la 80^e commémoration de l'armistice du 8 mai 1945.

Auparavant, une cérémonie religieuse a eu lieu en l'église de Courlay à la mémoire des anciens combattants qui nous ont quittés depuis un an.

Après la levée des couleurs, les élèves des classes de CM1 et CM2 de Mme Barbier et de Mme Deborde ont déposé les gerbes UNC et de la mairie, avant de lire à tour de rôle le message de l'UFAC.



À la fin de la cérémonie, Abel Compagnon, vice-président de l'UNC a remis la médaille de "Soldat de France" à Mrs Lois Landais, Guy Guilloteau et Gérard Tournier. La médaille du mérite UNC a également été remise à Mme France Savin, en remerciement de son implication au sein de l'UNC. La Fraternelle était présente pour assurer l'animation musicale de la cérémonie.

Congrès départemental de l'UNC

Le congrès départemental de l'UNC s'est tenu le dimanche 15 juin à St Maixent. Après avoir évoqué les différents points de l'ordre du jour, une cérémonie a eu lieu au monument aux morts. À cette occasion, Abel Compagnon a été décoré de la médaille du "Djébel Diamant" par le président de l'UNC national le Général Longuet.

Sortie dans le Marais Poitevin

Le 30 juin, une sortie dans le Marais Poitevin était organisée par l'UNC. Au cours de cette journée, les 50 personnes inscrites ont pu apprécier le déjeuner croisière dans le Marais à bord du "Collibert". Au terme des 30 km de navigation avec le passage d'écluses, les participants ont découvert en petit train, la Sèvre Niortaise, ses canaux, ses écluses et ses barrages.



Dates à retenir

31 juillet 2025 : Pique-nique
12 septembre 2025 : Concours de belote

L'Atelier chorégraphique



L'association Atelier Chorégraphique Courlitaïs repose sur l'investissement d'un Conseil d'Administration de 8 personnes. Merci à Lucie DENIS, Mathilde ENESCOT, Diane JOHANNET et Caroline CLEMENCEAU, ainsi qu'à Emilie MANCEAU, secrétaire, Orlane SOULARD, trésorière, Muriel GUIGNARD et Adèle GERMANEAU, co-présidentes.

L'année 2024/2025 a été riche en nouveautés, avec 2 nouvelles disciplines : le Street Jazz et la Barre à terre. Et le recrutement de Mélodie JARSALE pour le remplacement du congé maternité de la professeure en poste Shany GAWENDA. Un remplacement qui a dû se prolonger jusqu'à la fin d'année. Mélodie est donc restée avec nous jusqu'aux représentations du spectacle. Cette année le thème était la "boîte aux lettres", thème original qui nous a valu de très bons retours. Un succès que nous devons également à nos couturières bénévoles, grâce à qui les tableaux de danse sont si bien mis en valeur.

Nous avons d'ailleurs affiché complet le vendredi soir et presque autant le dimanche après-midi ; soit un total d'un peu plus de 500 places vendues sur le week-end.

Nous vous retrouverons à la rentrée pour les cours habituels les mardis soirs et mercredis après-midi/soirs, dans la salle Robert BOBIN, avec toujours autant d'enthousiasme, de rigueur et d'énergie.

Ainsi l'association propose :

- dès 4 ans de s'initier au Modern Jazz, danse qui puise dans le travail rythmique tout en gardant le côté technique.

- dès 15 ans de faire du Street Jazz, pratique considérée comme une fusion de la danse modern jazz classique et de la danse hip-hop, en incorporant des éléments de danse contemporaine et de funk.

- et dès 14 ans d'opter pour de la Barre à Terre, discipline qui s'inspire de la suite d'exercices d'échauffements du cours de danse classique. Cette pratique développe la tonicité musculaire et la souplesse.

Enfin, reprenez déjà sur vos agendas la date de l'Assemblée Générale qui aura lieu le **mardi 26 août 2025 à 20 h 15 à la salle Robert BOBIN.**

En espérant vous y trouver nombreux, pour le bilan de l'année écoulée, et parler des projets à venir sur un moment convivial...

Pour toutes questions, n'hésitez pas à nous contacter, nous serons ravies de vous répondre.

06 33 30 70 46

courlaydanse@gmail.com
www.atelier-chorégraphique.fr

"La danse est un poème
dont chaque mouvement est un mot."

L'Atelier chorégraphique



Tennis de table

La saison 2024-2025 se clôture sur des résultats sportifs mitigés. Nous enregistrons en effet la descente de nos deux équipes PR, ainsi que celle de notre équipe D3.

Les départs de 3 joueurs qui évoluaient en PR sont envisagés pour une seule recrue en contrepartie. Cet état de fait nous laisse penser que nous démarrerons la saison prochaine avec 5 équipes au lieu de 6 précédemment. Pour autant, il fait toujours bon vivre au sein du club et cette situation n'entame pas le moral des troupes : les challenges à venir sont clairs... Il faut renouer avec le succès et faire remonter quelques équipes dès la phase 1 de la saison prochaine.

L'AG du club s'est tenue le vendredi 13 juin à la salle de ping-pong. Cette réunion a permis d'accueillir un grand nombre de licenciés ainsi que les représentants de la commune. Nous avons, à cette occasion pu remercier **notre trésorier** **Manu GIRET** qui a décidé de nous quitter et qui officiait à ce poste depuis 8 années. Il sera remplacé par **Franck GABORIT** (qui reprend du service après avoir déjà été trésorier de l'association auparavant).



L'Assemblée Générale du 13 juin

Le nouveau et l'ancien trésorier



Vous pouvez suivre les résultats et l'activité du club sur notre page FaceBook.
 Pour tout renseignement ou pour vous inscrire dans notre club, vous pouvez contacter :
 R. ENESCOT (Président) au 06 18 82 90 92
 ou D. BONDU (secrétaire) au 06 76 23 33 76

Handball



Pour cette saison 2024-2025, nous avons 95 licenciés, réparties en 8 équipes :

Seniors 1 garçons, Seniors 2 garçons, Seniors filles, - 18 garçons, - 15 filles, - 11 mixte, - 9 mixte et le loisir mixte aussi.



Notre club a obtenu de la fédération 4 labels :

La vie du club * Arbitrage * Féminisation * Hand à 4

Ces labels viennent récompenser toutes les actions mise en place dans la saison.



Si vous êtes intéressés par le handball, n'hésitez pas à nous contacter.
Vous aurez la possibilité d'essayer gratuitement lors de 2 séances.
Nous vous rappelons que vous pouvez commencer le handball à partir de 6 ans.

Vous pouvez consulter tous les plannings des matchs et les résultats du week-end sur nos réseaux.

Facebook : <https://www.facebook.com/invitation.hbccourlay>

Instagram : @handball_courlay



Pour contacter le club :

DOYEN Anita (06 07 83 42 60)

ou par mail 6079028@ffhandball.net



Le Football Club Chanteloup-Courlay-Chapelle vient de clôturer en mai sa 5^e saison depuis la fusion, une nouvelle année marquée par le succès, après un exercice 2023/2024 historique et exceptionnel.

Seniors

En effet, après un exercice 2023/2024 qui est resté dans les souvenirs de tout le monde, et pour longtemps, le FC3C s'est offert une fin de saison 2024/2025 du même acabit. Rappelons-nous : après s'être offert un 4^e tour historique en Coupe de France et l'obtention des maillots, après s'être adjugé le titre de Champion de 2^e Division synonyme de montée en 1^e Division, l'équipe avait atteint le "Graal" en remportant la Coupe des Deux-Sèvres suite à une finale renversante face à Gati Foot. En parallèle, la réserve A avait également touché les sommets en s'attribuant le titre de vainqueur de la Coupe Saboureau en s'imposant en finale contre l'Avenir 79. Un seul mot : chapeau !

Et cette saison, même si les parcours en coupe se sont très vite arrêtés, sauf pour la réserve B qui a réussi à atteindre les 8^{es} de finale de Coupe des Réserves, un nouveau titre est venu compléter le jeune palmarès du FC3C. Malgré un début de saison compliqué, l'équipe finit à su redresser la tête, enchaîner des victoires importantes pour se maintenir dans les 4-5 premières places jusqu'en avril, moment du tournant. Au terme d'une prestation des plus abouties contre Airvo St Jouin (victoire 3-1), les joueurs d'Eduardo Oliveira deviennent dauphins, puis dans une finale que personne n'aurait prédit, passent même en tête lors de la dernière journée (victoire 4-1 contre Pays de l'Ouin) pour s'offrir le titre de Champion de 1^e Division et ainsi valider une montée historique en Régional 3 ! Pour les réserves, les résultats sont plus disparates : la réserve A termine 8^e de 3^e Division ; la réserve B réalise malgré tout une belle saison, elle qui jouait le maintien ces dernières saisons en s'offrant une 7^e place en 4^e Division ; enfin la réserve C, après avoir réussi à accéder au 1^{er} niveau de 5^e Division (5^e lors de la phase 1), a eu plus de mal pour finir dernière en 2^e phase.



Pour cet exercice 2024/2025, le FC3C comptait 82 licenciés seniors et voici le staff technique de nos 4 équipes seniors :

- Première (1^e Division) : Eduardo Oliveira
- Réserve A (3^e Division) : Laurent Duarte
- Réserve B (4^e Division) : Nicolas Mignet et Jonathan Pallueau
- Réserve C (5^e Division) : Vincent Martineau

Les séances d'entraînements se déroulent les mercredis à Courlay et les vendredis à Chanteloup, de 19h30 à 21h.

Jeunes

Pour cet exercice 2024/2025, 185 licenciés étaient à disposition de nos effectifs, ce qui était à l'équilibre par rapport à la saison dernière, malgré une légère baisse sur les années d'âges les plus jeunes, dûe à la baisse de la natalité sur nos communes. On y retrouvait notamment une équipe de U18 (1^e Division), une équipe de U17 (1^e Division), une équipe de U16 (Régional 2), une équipe de U16F-U18F (féminine), deux équipes de U15 (1^e et 2^e Division), une équipe de U14 (Ligue), deux équipes de U13, une équipe de U11, cinq équipes de U9 et trois équipes de U7.

Nous avons continué notre développement et notre structuration avec une équipe d'éducateurs qui se développent et se forment, le tout pris en charge par Axel Caloux, responsable des jeunes qui parfait sa 5^e saison sportive. Plusieurs très beaux résultats sont à noter : les U18 ont remporté le championnat de 1^e Division et se sont offert une finale de Coupe des Deux-Sèvres (défaite 5-4 contre Gati Foot) - les U16 et les U14 ont réussi brillamment à se maintenir en Régional 2 pour l'année prochaine - les U15 se sont hissés en Accession Ligue (plus haut niveau départemental) en 2^e phase et ont joué un quart de finale de Coupe des Deux-Sèvres - à noter qu'une nouvelle équipe féminine U10/U13 s'est créée en entente avec Moncoutant, et qu'une équipe féminine seniors verra le jour à la rentrée 2025 !

Contacts : Axel Caloux (réfèrent jeunes) : 06 37 55 39 18 - Thierry Jamin (co-président) : 06 08 42 39 95 et Matthieu Hérault (co-président) : 06 80 99 02 49.

Les Archers du Pied du Roy



Pour ce début d'année 2024/2025, l'effectif de nos archers est en légère augmentation. Côté compétiteurs, nous restons stables avec toujours une quinzaine d'archers compétiteurs toutes disciplines confondues.

Sur la saison salle, nos archers ont remporté plusieurs médailles et se sont qualifiés au championnat départemental qui se déroulait à Niort.

Lors de ce championnat, nos archers ont remporté 1 médaille d'or, 2 d'argent et 2 de bronze. Parmi nos archers les plus jeunes, un d'entre eux s'est qualifié pour le régional à Dax, mais n'a malheureusement pas franchi le cut.

Au mois de janvier, notre club a organisé le Défi des Maîtres, réunissant les meilleurs archers du département, venus tirer dans une ambiance festive, et déguisés. Certains de nos archers se sont qualifiés pour cet événement et l'un d'entre eux s'est démarqué en remportant tous ses duels et devenant ainsi Maître de sa catégorie en arc classique.

Le tir s'est terminé par un repas auquel tous les archers et les accompagnants ont été conviés.



Le 8 mars dernier, nous avons maintenu la tradition du tir à l'oiseau.

Françoise s'est imposée chez les confirmés tandis que Thomas a triomphé chez les débutants.

Pour plus de renseignements,

vous pouvez nous contacter par mail : courlay.tiralarc@gmail.com

ou sur notre facebook : les archers du pied du roy club courlay

Gymnastique volontaire

BOUGER DANS LA JOIE ET LA BONNE HUMEUR

Les cours sont toujours animés par Claudia, éducatrice sportive diplômée d'État des métiers de la forme et prof de Pilates.

Toutes les séances se font à l'Espace du midi, sauf le jeudi à la salle Robert Bobin.

Les cours :

- seniors : les lundis à 9 h 45,
- fitness : les mercredis à 20 h 00,
- la méthode Pilates : les mercredis à 18 h 30 et les jeudis à 18 h 50 et à 20 h 05 (limités à 10 personnes).

Les cours reprendront lundi 8 septembre 2025.

Si vous souhaitez obtenir des renseignements ou découvrir nos activités, veuillez nous contacter :

Anita Compagnon : 05 49 72 22 86 (fitness et seniors)
 Annick Compagnon : 05 49 72 27 36 (fitness et seniors)
 Claudia : 06 10 45 33 07 (Pilates, fitness et seniors)





Association de Randonneurs Équestres de Courlay

Succès historique pour la 33^e édition du Courliton !
Le Courliton 2025 restera dans les mémoires !



Pour cette 33^e édition, nous avons réuni 40 équipes, un record qui n'avait pas été atteint depuis plusieurs années. Cette participation exceptionnelle témoigne de l'enthousiasme intact autour de cet événement devenu incontournable.

Cette édition était un peu spéciale, puisque nous nous sommes délocalisés pour la première fois sur la commune de La Chapelle Saint-Laurent, ce qui nous a permis de proposer un nouveau parcours au cœur du bocage, tout en bénéficiant du précieux soutien de plusieurs partenaires locaux afin de nous permettre de pérenniser l'événement :

- nos fidèles amis de Cheval en Terre de Sèvre (Chantemerle),
- les Cavaliers Meneurs Chapelais,
- le Comité des Fêtes de Boismé.



Sans eux, l'édition du Courliton était remise en question en raison du peu de membres aujourd'hui dans l'association...

Un immense merci à toutes les équipes, partenaires, spectateurs et plus particulièrement à nos bénévoles, qui ont contribué à faire de cette édition un véritable succès.

Et quel succès ! Ce ne sont pas moins de **120 participants** - coureurs, cavaliers, vététistes, sans oublier les fidèles équipes de canicross - qui ont répondu présents dans une ambiance toujours aussi conviviale et détendue.



Bonne humeur, partage, quelques gouttes de sueur, et surtout la joie de découvrir de nouveaux chemins du bocage... Un cocktail simple, mais efficace, qui fait le charme du Courliton depuis plus de 30 ans.



Comme chaque année, nous avons décidé de faire un don à une association locale qui fait sens pour nous.

Cette année, nous avons choisi l'**Association CAP - Sans Peur Du Handicap**, basée à Bressuire, qui rassemble des sportifs, pompiers et handi, au travers de défis sportifs ! Une cause qui nous tient particulièrement à cœur.

Présent parmi nous avec 3 équipes, ils nous ont partagé leur nouveau défi fou de rallier Bressuire, l'île d'Oléron, l'île d'Aix, l'île de Ré, La Rochelle, Ford Boyard, Bressuire en 6 jours !



CAP D'ILE HAND'ILE

3 triathlons ! 20 sapeurs-pompiers ! 6 paraspportifs !! RDV le 6 septembre pour le départ à Bocapôle.

Un immense merci à toutes celles et ceux qui ont rendu cette journée possible.



Vidéo-Photo-Club-courlitaïs

Les 50 ans du Vidéo Photo Club Courlitaïs

Les dates des **4 et 5 octobre** (de 14 h 00 à 18 h 00) sont à réserver tout de suite sur vos agendas : le VPCC organise une exposition gratuite des archives du club.

50 ans, l'âge mûr ! Un demi-siècle de collecte, d'enregistrements de photos, films, vidéos que vous pourrez découvrir lors d'une grande expo à la salle des fêtes.

Il ne faut surtout pas que tous ces documents, toutes ces archives dorment dans des placards au risque bien-tôt d'être oubliés et de disparaître.

Notre objectif, depuis un an, a été de référencer et de numériser toutes les photos connues au club mais aussi de visionner tous les films et cassettes stockés depuis les débuts de notre association qui s'appelait à l'origine le CCAL (Club Courlitaïs des Arts et Loisirs). Un énorme travail mené par quelques passionnés qui veulent sauver toutes ces archives et les transmettre d'abord aux Courlitaïs qui seraient intéressés, puis à la municipalité. Nous voulons ainsi que chacun puisse se réapproprier les documents désirés afin que la mémoire des personnes, des lieux et des événements reste.

Nous allons donc organiser la redistribution de tout ce qui sera exposé.

Nous souhaitons en plus la participation de tous afin de reconnaître et noter les faits ou les personnes présentes sur les documents.

Par ailleurs si vous avez chez vous des documents mêmes apparemment anodins qui témoignent de la vie de nos villages et de notre commune, il est encore temps de nous contacter afin qu'ils soient reproduits.

Pour cette journée nous avons prévu une expo-photo dans le hall ainsi que dans la salle des fêtes avec des vues d'avions, les transformations du bourg, les travaux des fermes ou des usines... Il y aura des tables où seront posées en vrac toutes les photos des écoles ou celles des sports ce qui favorisera les commentaires et les échanges spontanés. Des écrans seront aussi installés dans chaque coin de la salle pour la projection des films.

Tous les anciens membres du club sont invités à nous contacter pour participer à la fête.

Notez bien les dates du 4 et 5 Octobre, vous êtes sûrs de passer un très bon moment au milieu de vos souvenirs.



À NOTER !

Depuis quelques temps déjà, l'épicerie d'Auré nous autorise à exposer dans ses murs une de nos photos anciennes, différente chaque semaine.

Un immense merci à Aurélie et Nadège pour cet espace offert au VPCC !

Nous contacter

06 80 42 36 49 (Ch. Têtard) / VPCC79@gmail.com
ou toute personne du Club que vous connaissez

Courlay-Animations



Fête d'Été

Courlay Animations change de cap avec les Courlipiades !

Après plusieurs années de descentes endiablées en bolides, Courlay Animations a pris un nouveau virage cette année... place aux **Courlipiades** !

① **Le samedi 5 juillet**, huit équipes composées de huit concurrents se sont affrontées dans une ambiance festive et amicale, lors d'une série de **huit épreuves ludiques et sportives**, imaginées par les membres de l'association, dans une véritable **arène romaine reconstituée** pour l'occasion.

Force, agilité, souplesse, courage... et surtout beaucoup de rires !

Les participants ont relevé des défis aussi originaux que spectaculaires :

- Épreuve de suspension au-dessus du bac à boue
- Duels de cotons-tiges géants
- Course en char romain revisité
- Tirs de précision sur cible humaine
- Trot déguisé en chevaux
- Esquive de la balayette infernale
- Tir à la corde collectif

Et l'incontournable **mur des champions...**



• **L'équipe victorieuse**, les *Gladiateurs de Falbala*, s'est vu remettre un tout nouveau trophée, spécialement créé cette année.



Courlay-Animations

- Mention spéciale au **bac à boue**, creusé au cœur de l'arène - avec l'accord de la municipalité, que nous remercions - qui a offert son lot de chutes mémorables... et de lessives imprévues pour certains !



- Le public, une fois encore venu en nombre, a su encourager chaleureusement les concurrents, tout en riant de bon cœur face à leurs mésaventures les plus boueuses.

🎵 En soirée, place au **traditionnel moules-frites**, avec **510 repas servis**, suivi d'une prestation enflammée de l'orchestre **Fair'Play**, qui a fait danser tout Courlay avec ses reprises dynamiques et son énergie communicative.



À venir

- Rendez-vous le **samedi 20 décembre 2025** pour la **Corrida de Courlay** ! Un parcours de 10 kilomètres attend coureurs amateurs et confirmés dans une ambiance toujours aussi festive.
- Et dès maintenant, bloquez la date du **samedi 4 juillet 2026** : les **Courlipiades** reviendront pour une **deuxième édition**, avec de nouveaux jeux et toujours plus de fun !

La Tour Nivelle

Après une saison printanière riche en groupes scolaires, le musée de la Tour Nivelle s'apprête à recevoir ses premiers visiteurs de l'été, locaux ou de passage, à partir du dimanche 6 juillet 2025. À l'occasion des 140 ans de l'école et des 25 ans du musée, une programmation centrée sur l'école en générale, avec ses différentes pratiques par l'intermédiaire d'ateliers ludiques et pédagogiques et sur l'école de la Tour Nivelle en particulier avec une exposition retraçant son histoire, seront à découvrir jusqu'aux Journées Européennes du Patrimoine.

Une programmation estivale sous le signe de l'histoire

Le musée ouvrira tout l'été, du **dimanche 6 juillet au dimanche 31 août 2025**, du mardi au dimanche avec plusieurs périodes d'ouverture à noter :

Du 6 au 13 juillet et du 26 au 31 août, l'ouverture se fera uniquement les après-midi de 14 h 30 à 18 h 30.

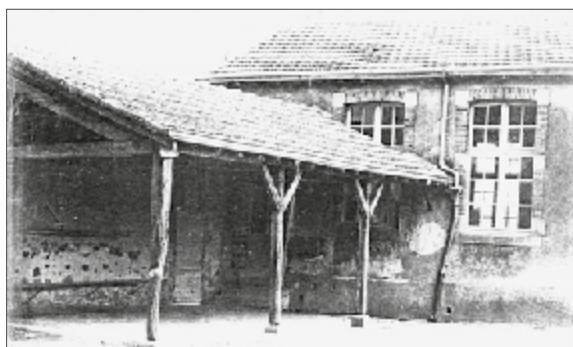
Du 15 juillet au 24 août, les horaires seront plus élargis avec une ouverture de 10 h 30 à 13 h et de 14 h à 18 h 30.

Chaque jour d'ouverture, un programme différent est proposé aux visiteurs : jeu de piste, visite animée de la classe, ateliers manuels, animations diverses, exposition...

L'exposition temporaire

"Tour Nivelle, de l'école au musée : 140 ans d'histoire"

Du dimanche 6 juillet au dimanche 21 septembre 2025



Réalisée par les bénévoles de l'association, cette exposition temporaire retrace la longue histoire du site de la Tour Nivelle, né école de hameau pour devenir musée plus d'un siècle plus tard.

Les conditions de la construction de l'école, son évolution au cours du siècle jusqu'à sa fermeture cent ans plus tard, puis, sa réhabilitation en musée et maison littéraire sur l'écrivain Ernest Pérochon seront au cœur de cette exposition. Un long travail de recherches sur les archives existantes du site a été mené en amont par les bénévoles de l'association Les

Amis de la Tour Nivelle afin de faire de cette exposition une chronologie la plus complète possible.

Anciens élèves et enseignants ont également été contactés pour participer à cette exposition en offrant un témoignage étayé de ce passé.

Afin d'illustrer les panneaux conçus pour cette exposition, des objets prêtés par des anciens élèves de l'école et des collections du musée la complèteront ainsi qu'un jeu interactif pour les enfants. Cette exposition sera accessible aux visiteurs du 6 juillet au 21 septembre 2025.

Les ateliers, lorsque le pédagogique se mêle au ludique

Afin d'animer les après-midi de l'été, en plus des mercredis, chaque jeudi sera consacré à une pratique manuelle différente, exercée ou non dans les écoles d'autrefois mais toujours en lien avec les pratiques de l'époque. Petits ou grands visiteurs pourront s'initier à la calligraphie, au tricot ou divers bricolages.



La Tour Nivelle

Les dates à retenir

- Les mercredis du 9 juillet au 27 août : Atelier "Calligraphie sur marque-page" (à partir de 7 ans)
- Les jeudis 10 juillet et 28 août : Atelier "Calligraphie sur bonnet d'âne" (à partir de 8 ans)
- Le jeudi 24 juillet : Atelier "Charrette à bœufs" (à partir de 6 ans)
- Le jeudi 31 juillet : Atelier "Herbier" (à partir de 5 ans)
- Le jeudi 7 août : Atelier "Sac de billes" (à partir de 6 ans)
- Le jeudi 14 août : Atelier "Tricotin" (à partir de 6 ans.)
- Le jeudi 21 août : Atelier "Craie de trottoir" (à partir de 6 ans)



Des énigmes et des enquêtes pour petits et grands

Les mardis et vendredis, le jeu remplace la visite.

Les mardis, le jeu de piste "La folle journée de Paul" contentera les enfants et leur famille, qui pourront visiter le musée tout en s'amusant à résoudre des énigmes. Les vendredis, les visiteurs de 10 ans et plus se feront enquêteurs d'un jour pour élucider un crime grâce au jeu enquête basé sur une nouvelle d'Ernest Pérochon, *Le crime étrange de Lise Balzan*.

Les Journées Européennes du Patrimoine

La saison estivale se clôture avec les Journées Européennes du Patrimoine. À cette occasion, le musée ouvrira ses portes aux visiteurs amateurs de patrimoine, le **samedi 20 et le dimanche 21 septembre 2025**. Animations dans la salle de classe, ateliers bricolages pour les enfants, jeux de cour et deux expositions temporaires *La Tour Nivelle, de l'école au musée : 140 ans d'histoire* et une exposition répondant au thème de l'année : Patrimoine architectural avec une exposition photographique des musées d'école de France.

Renseignements : 05 49 80 29 37 / tournivelle@wanadoo.fr / www.tournivelle.fr



1^{er} réseau national
et associatif de
service à la personne

L'ADMR de Courlay-Chanteloup, association de services à la personne (garde d'enfants, aides aux familles, aux personnes âgées et en situation de handicap), est animée par une équipe de bénévoles que nous souhaitons renforcer.

L'association intervient sur Courlay, Chanteloup et une petite partie sur Bressuire. Actuellement, nous employons 8 salariées d'intervention.

Nous souhaitons agrandir notre équipe afin de pouvoir répondre à chaque demande. L'équipe de bénévoles est composée de 7 personnes.

L'ADMR a tenu son assemblée générale annuelle le 20 mai 2025. C'était l'occasion de faire un point sur l'activité.

En 2024, 8 335 heures ont été réalisées auprès de familles fragilisées avec l'entraide des associations voisines (La Forêt sur Sèvre, Moncoutant et Cerizay). On constate en ce début d'année une augmentation de l'activité de 21%.

À cette assemblée générale, Mme BARATON (Présidente départementale), Mme PINEAU (directrice fédérale), des bénévoles, des salariées, des bénéficiaires, Mr GUILLOTEAU (adjoint au maire de Courlay), Mr TRICOT (maire de Chanteloup) étaient présents. En ce début d'année, nous avons mis à disposition et aménagé une salle de pause pour les salariées.

Le 21 mars 2025, nous avons organisé un temps convivial avec les salariées pour la fête des aides à domicile. Elles ont reçu chacune un cyclamen fleuri.



ADMR de Courlay

42, rue Saillard du Rivault
79440 COURLAY
05 49 72 63 46

admr.courlay@fede79.admr.org

Site internet

<https://www.admr.org/associations/admr-courlay>

Permanences téléphoniques

du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h 30 - 13 h 30 à 17 h

Accueil du public

le lundi : 9 h à 12 h 15
le vendredi : 14 h à 17 h

Présidente : GEHIN Muriel (05 49 65 67 18 / 06 88 17 87 24)

Secrétaire : GOBIN Christine

Trésorière : CAND Michelle

Membres : BAUDRY Maria, CAND Yvon, ROUGER Annie, TOURRAINE Francette



Solidarité Sans Frontières

Régulièrement, nous essayons de vous donner quelques informations concernant la vie de notre association **Solidarité sans Frontières**. Les chiffres sont parlants, révélateurs et témoignent de notre activité ; en 2024, nous avons récupéré environ 70 tonnes de cartons et 22 tonnes de papiers, l'ensemble nous a rapporté 3300 € en sachant que nous sommes dépendants des prix de reprise qui sont très variables.

Nous pourrions faire tellement mieux avec le soutien de tous. Il est vraiment dommage de continuer à mettre dans nos poubelles ce qui peut être valorisé ; alors si vous voulez participer, il suffit chez vous de trier en rassemblant les journaux puis les livres, revues et publicités ou encore les cartons et cartonnettes. Les lieux pour déposer papiers et cartons propres sont les étagères situées 80 rue Salliard du Rivault ou dans le village du Fougiret chaque vendredi de 13 h 30 à 14 h 30. C'est en fait un tout petit geste simple qui fait du bien à notre planète et qui surtout nous permet de continuer à financer des projets humanitaires.



Cette année, toujours en lien avec l'association de Montigny **La poule aux enfants**, nous voulons financer une case de santé dans un petit village du Sénégal.

Dans le cadre de ses actions au Sénégal, **La poule aux enfants** participe depuis 3 ans à l'installation d'une case de santé et d'un logement infirmier dans le village de Gorja.

Les habitants de ces régions isolées nous le disent souvent: "la santé est très malade au Sénégal". Les femmes et les bébés sont particulièrement touchés par cet état de fait, un accouchement difficile peut rapidement évoluer

en catastrophe, la parturiente étant alors obligée de se rendre au poste de santé le plus proche, à 10 km, en charrette, par les pistes, de nuit....

C'est pourquoi nous avons souhaité aider à la mise en place de ce projet qui bénéficiera également aux habitants des villages environnants. La case de santé est terminée, le logement infirmier est en bonne voie. Ne restera bientôt plus qu'à finaliser les aménagements intérieurs, à installer le matériel et à amener l'électricité. Après de nombreuses tergiversations (attente d'une arrivée hypothétique du réseau Sénélec, tentatives infructueuses de prises de contact avec une ONG ayant installé une centrale photovoltaïque non loin du village, prises de contacts avec Électriciens sans frontière) **La poule aux enfants** a décidé d'investir dans une installation photovoltaïque autonome dont bénéficieront l'école, la case de santé et le logement infirmier. C'est M. M'Backé (que nous connaissons bien, c'est avec lui que nous installons les châteaux d'eau et pompes depuis plusieurs années) qui a remporté le marché. Le budget s'élève à un peu plus de 7200 € et permettra d'alimenter les ventilateurs, frigos, ampoules et autres imprimantes.

Si vous souhaitez en savoir plus sur **La poule aux enfants**, n'hésitez pas à vous abonner à notre page FB

https://www.facebook.com/lapouleauxenfants/?locale=fr_FR



Siège social de **Solidarité Sans Frontières** : Mairie 79440 Courlay



Le Pied du Roy

Janvier 2025

Nous sommes allés voir le film "En fanfare" au cinéma "Le fauteuil rouge" à Bressuire.



Février 2025



La Saint-Valentin a pris une tournure émouvante et élégante à l'Ehpad de Courlay, où un défilé de robes de mariée a transporté résidents et invités à travers les décennies, de 1965 à aujourd'hui. Un moment particulièrement émouvant a marqué l'événement : M. et Mme Airaud Jean-Claude et Colette ont profité de l'occasion pour revêtir leurs tenues de mariage et célébrer leurs 52 ans d'union.

Mars 2025

Après-midi récréatif organisé par le CSC de Cerizay et animé par "Les Bardes du Bocage"



À l'occasion du carnaval, les maternelles de l'école Ernest Pérochon sont venues défiler en déguisement dans les couloirs de l'EHPAD.

Un moment très apprécié par les résidents !



Avril 2025

Chasse aux œufs avec les enfants du personnel.



Thé dansant inter-établissements
à la salle des fêtes de Chiché
animé par l'orchestre Plein feu.



Mai 2025



Les résidents se sont produits à Bocapole le 14 mai dernier, dans le cadre de "La 10^e rencontre des aînés en chansons" organisée par le conservatoire de musique de Bressuire et avec la participation exceptionnelle de Pierre Bouguier. Le thème de cette année était "La fête". Les résidents ont passé un très bon moment pour fêter ces 10 ans de Chorale !

Matinée intergénérationnelle avec le RAM de Courlay



Juin 2025

Nous sommes partis en séjour à Noirmoutier pendant 4 jours. Nous avons passé de très belles vacances avec le soleil qui était au rendez-vous !



Pique-nique inter-établissements



Le service "La Roseraie" (unité protégée) est parti 3 jours en séjour à Bretignolles-sur-Mer.

Les résidents ont passé de superbes vacances.



Olympiades avec les élèves de CM1 de l'école Ernest Pérochon dans le cadre du passeport du civisme.

Dictée intergénérationnelle avec les élèves de CM2 de l'école Ernest Pérochon dans le cadre du passeport du civisme.



ASSOCIATION "LES AÎNÉS DU ROY"

Création en février dernier de l'association "Les Aînés du Roy" qui a pour but de réaliser des actions pour les résidents de l'EHPAD.

Une pensée particulière pour Ginette CHARRIER, membre du bureau et résidente à l'EHPAD qui nous a quittés en juin dernier.

Contact : lesainesduroy@gmail.com

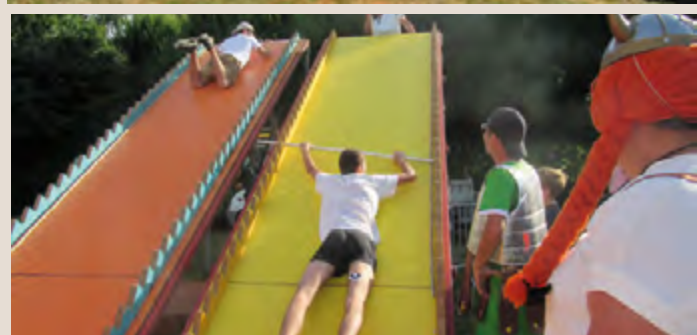
Zoom sur ...

le Vidéo-Photo-Club-Courlitaïs



Un petit aperçu des images anciennes de Courlay
que vous pourrez consulter les 4 et 5 octobre 2025,
à la salle des fêtes de Courlay, pour les 50 ans du VPCC...

"Fête d'été 2025 : Les Pourlipiades"



INFORMATIONS MUNICIPALES

N°72